

**CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE****PROCES-VERBAL**

**De la séance extramuros du**  
**Jeudi 29 mars 2012 à 17.30 h.**  
**A la Grande salle de Prilly**

**6e séance**

de la législature

2011 - 2016

Présidence : M. Michel JUNOD

Sont présents : 37 Conseillères et Conseillers sur 60

Excusés(es) : Mmes Annick DELAPIERRE  
 Alexandra GAILLE  
 Eileen HAZBOUN  
 Marianne PERRIARD  
 Astrid PINGOUD  
 MM. Salvatore CAVARRETTA  
 Lucien COPPOLA  
 Marc DUBACH  
 Eric EGGEN  
 Pier-Antonio FERAZZA  
 Alfred FORESTIER  
 Pierre-Olivier HORNUNG  
 Pierre-Alain MEYSTRE  
 Bernard MOTTET  
 Gabriel NICOD  
 Pierre PACHE  
 Henri PISANI  
 Daniel ROTA  
 Fabio SKORY  
 Christian STOLL  
 Jérôme THUILLARD  
 Philippe THUILLARD  
 Aldo WITTMER

Procès-verbal : Mme Eliane CARNEVALE, secrétaire

**Séance d'information du SDNL destinée aux 650 Conseillers communaux des 12 communes (dont 1/3 des membres a été renouvelé l'été dernier).**

**La révision du PALM 2012 a mis en évidence le besoin pour le SDNL de mieux communiquer ses travaux et ses intentions et de renforcer sa collaboration avec le SDCL (Schéma directeur du centre lausannois).**

**Pour cette séance exceptionnelle la convocation suivante a été envoyée aux membres du Conseil communal dans le délai légal habituel**

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé lors de la séance du Conseil du 23 février 2012, la prochaine séance de notre Conseil se tiendra sous la forme d'une réunion extraordinaire des conseils communaux et généraux des 12 communes du SDNL qui aura lieu à la Grande salle de Prilly.

Par conséquent, vous êtes convoqués le

**Jeudi 29 mars 2012, à 17.30 h.,  
à la Grande Salle de Prilly  
Route des Flumeaux 2**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue et introduction par le Président du GROFIL
2. Présentation des membres du GROFIL et du Bureau du SDNL
3. Présentation du SDNL, vision 2004 - 2030
4. Débat, questions/réponses
5. Clôture

Vous avez la possibilité de vous parquer au parking de Corminjoz (entrée de la Commune de Prilly en provenance de Crissier, à 5 min. à pied de la salle) ou au parking couvert du Centre commercial Coop.

Afin de toucher vos jetons de présence, il sera nécessaire sur place de passer vers la secrétaire de notre Conseil pour attester de votre présence.

Nous espérons vivement que vous manifesterez beaucoup d'intérêt pour cette séance spéciale qui touche grandement notre Commune et, dans l'attente de vous y rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL  
Le Président  
Michel JUNOD

## **SEANCE**

La séance est ouverte par M. Jean-Pierre SUEUR, Syndic du Mont-sur-Lausanne, Président du GROFIL. Puis ce sont les personnes suivantes qui s'expriment tour à tour :

- Olivier Français, Conseiller national, Municipal lausannois
- Alain Gillièron, Syndic de Prilly
- Louis Savary, Syndic de Cheseaux
- Raymond Bron, Syndic de Cugy
- Jacques Baudet, Chef de projet du PALM

Leurs exposés sont agrémentés de nombreuses projections, graphiques, plans, photographies, statistiques et d'un film en conclusion de la présentation.

A l'issue de celle-ci, plusieurs membres des Conseils des Communes concernées ont posé des questions auxquelles ont répondu les différents intervenants.

La séance levée à 19.45 h. est suivie d'un apéritif offert par la Commune de Prilly.

Une publication du SDNL de la présentation est envoyée par courriel aux membres du Conseil communal. Un exemplaire de celle-ci est annexé à l'original du présent procès-verbal.

Adopté en séance du

Le Président

Michel JUNOD

La secrétaire

Eliane CARNEVALE

# Séance d'information aux CC le 29 mars 2012

1. J.-P. Sueur, Président du GROFIL, bienvenue
2. O. Français "La politique nationale des agglomérations, les enjeux financiers, les enjeux politiques aux Chambres, ..."
3. A. Gillièron "La vision de la ville"
4. L. Savary "La vision des communes périurbaines"
5. R. Bron "La vision des communes de la 2<sup>ème</sup> couronne"
6. Audio-visuel SDNL
7. J. Baudet " Le PALM 2012, les mesures d'urbanisation, les mesures infrastructurelles, les investissements "
8. Questions/réponses/débat
9. Apéritif



# Séance d'information aux CC le 29 mars 2012



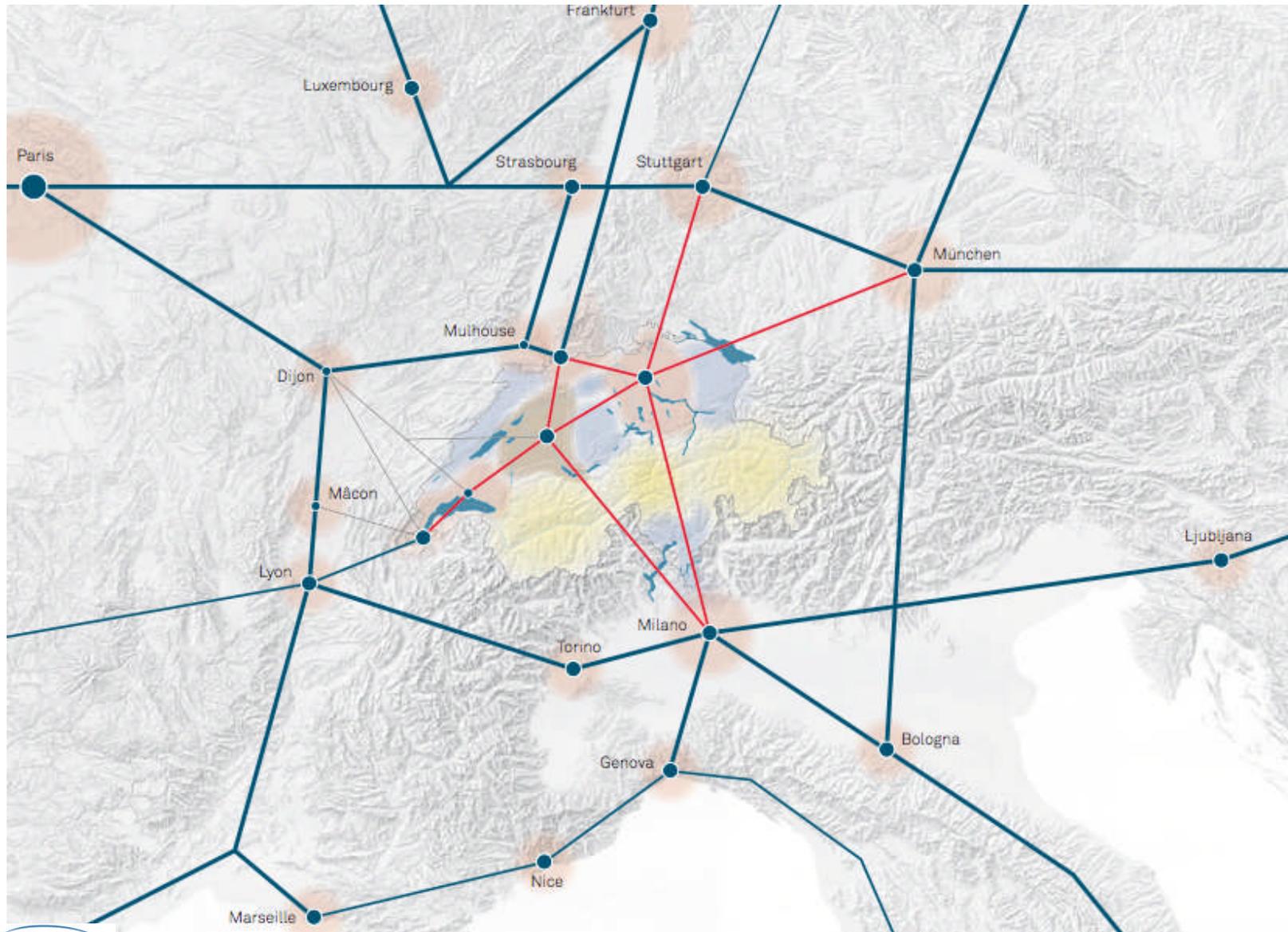
## **LA POLITIQUE DES AGGLOMERATIONS** ENJEUX POLITIQUES, ENJEUX FINANCIERS

Prilly – 29.03.2012

M. Olivier Français  
Conseiller municipal, Directeur des travaux  
Conseiller national

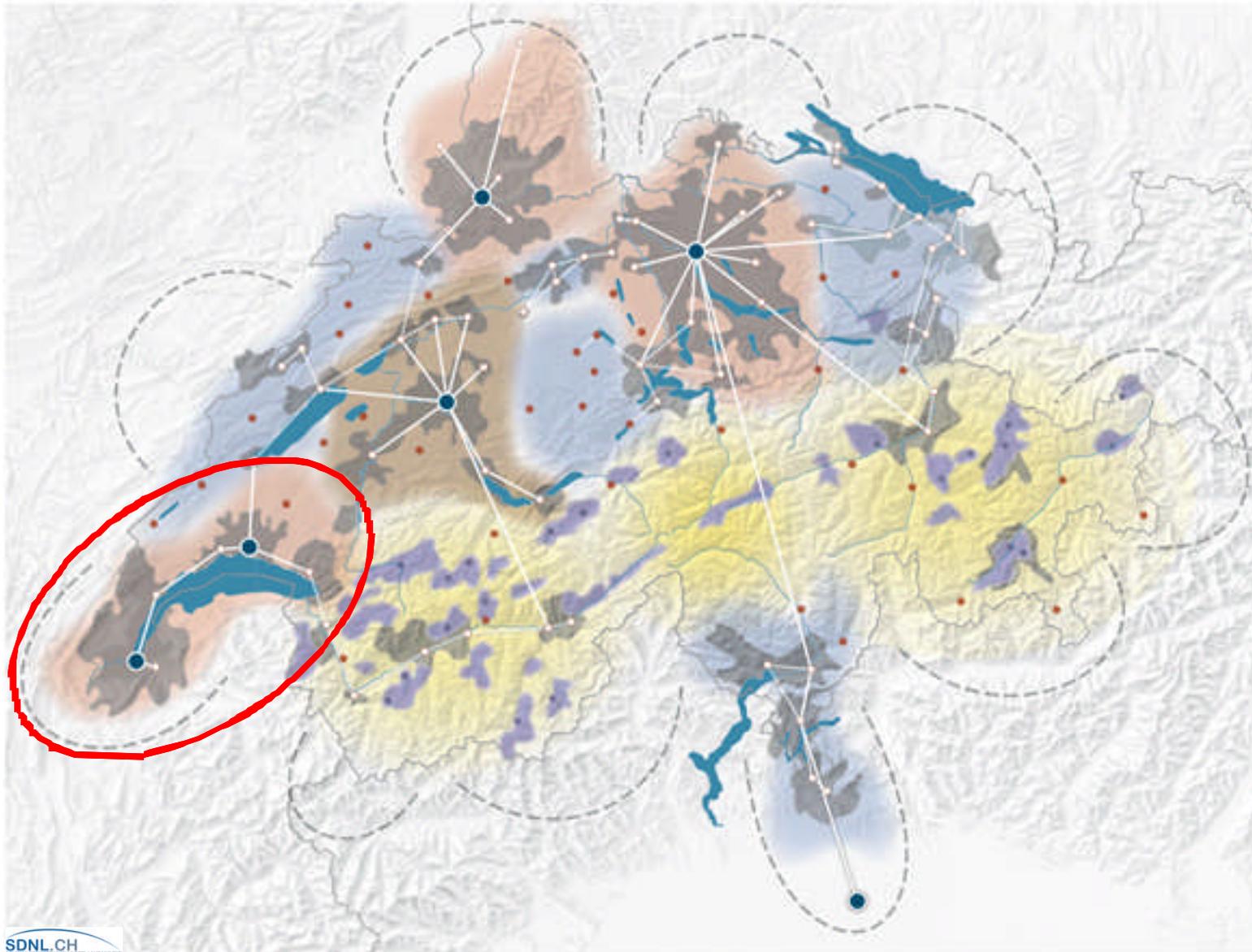
# L'Europe à l'heure des métropoles

La Suisse au cœur du réseau des métropoles européennes



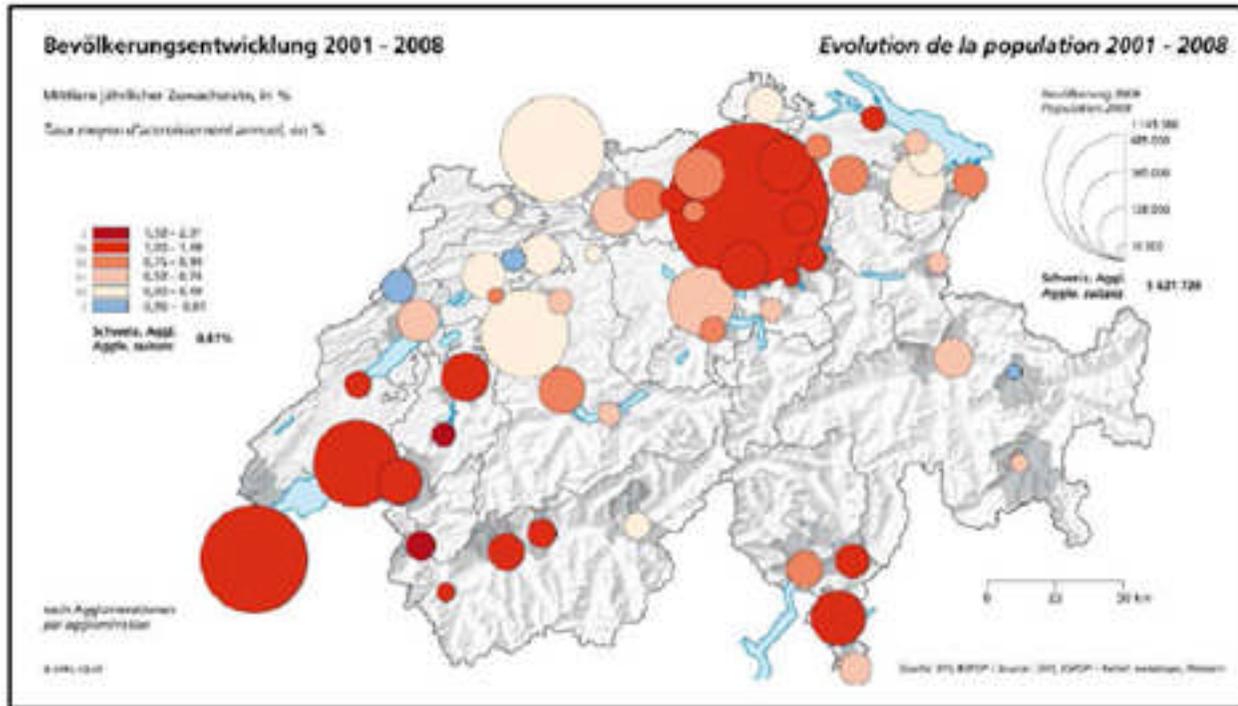
# Les agglomérations suisses

Etre attractives et compétitives face à la concurrence



# Le défi des agglomérations

Assumer dynamisme et attractivité /  
gérer ensemble des charges croissantes et de plus en plus complexes



# La politique des agglomérations de la Confédération

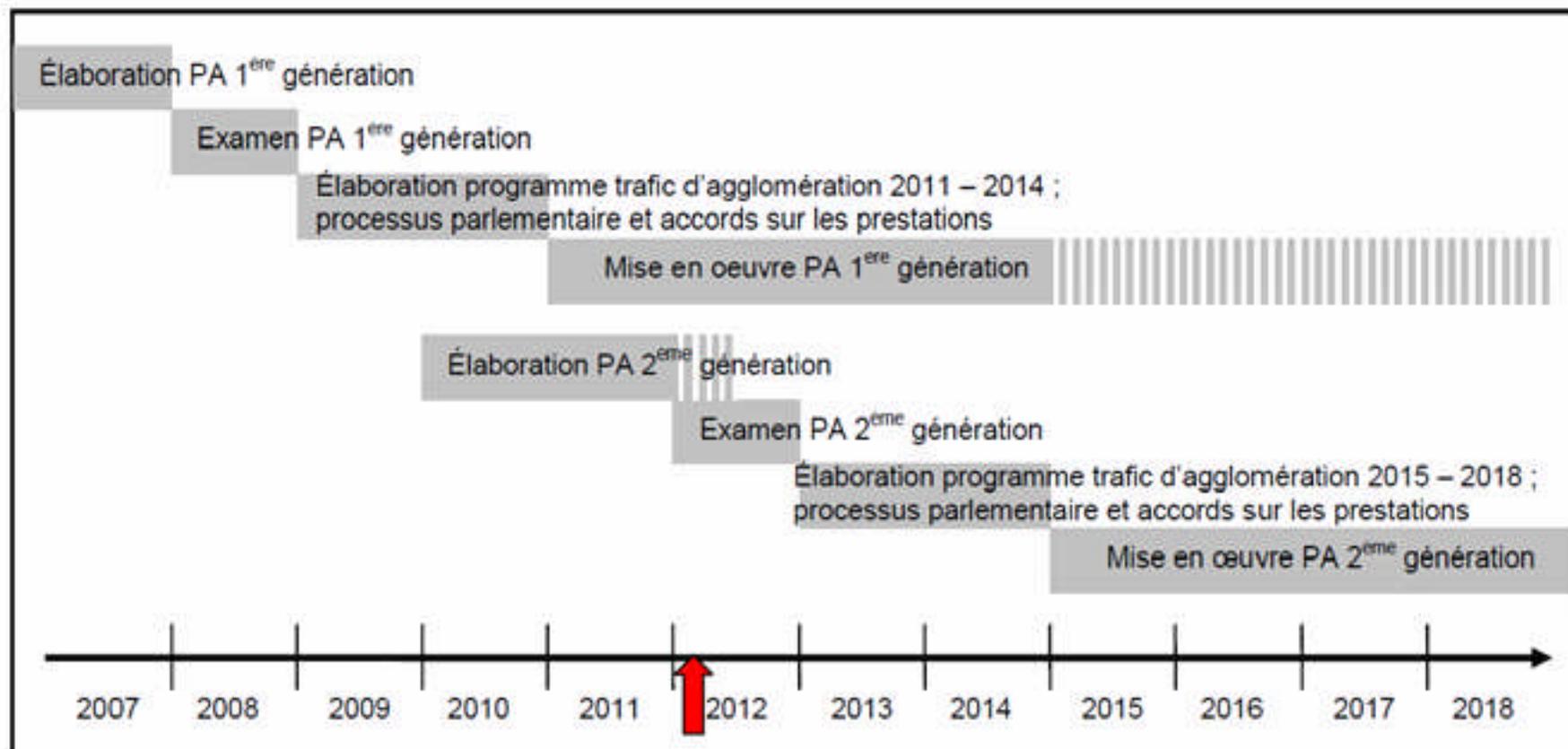
## 10 ans de politique des agglomérations

- **Années 1990**, 1ers constats
- **2001**, coup d'envoi de la **politique des agglomérations**
  - garantir l'attractivité économique et la qualité de vie des zones urbaines
  - maintenir un réseau polycentrique de villes et d'agglomérations
  - limiter l'extension des zones urbaines par l'intermédiaire d'un développement urbain vers l'intérieur
- **2007**, introduction des **projets d'agglomération Transport et urbanisation**
- **2008**, **bases constitutionnelles et légales** pour l'engagement financier de la CH
- **2008**, 1ers PA déposés.
- **2012**, dépôt des PA de 2<sup>e</sup> génération
- **2014**, décision de la Confédération



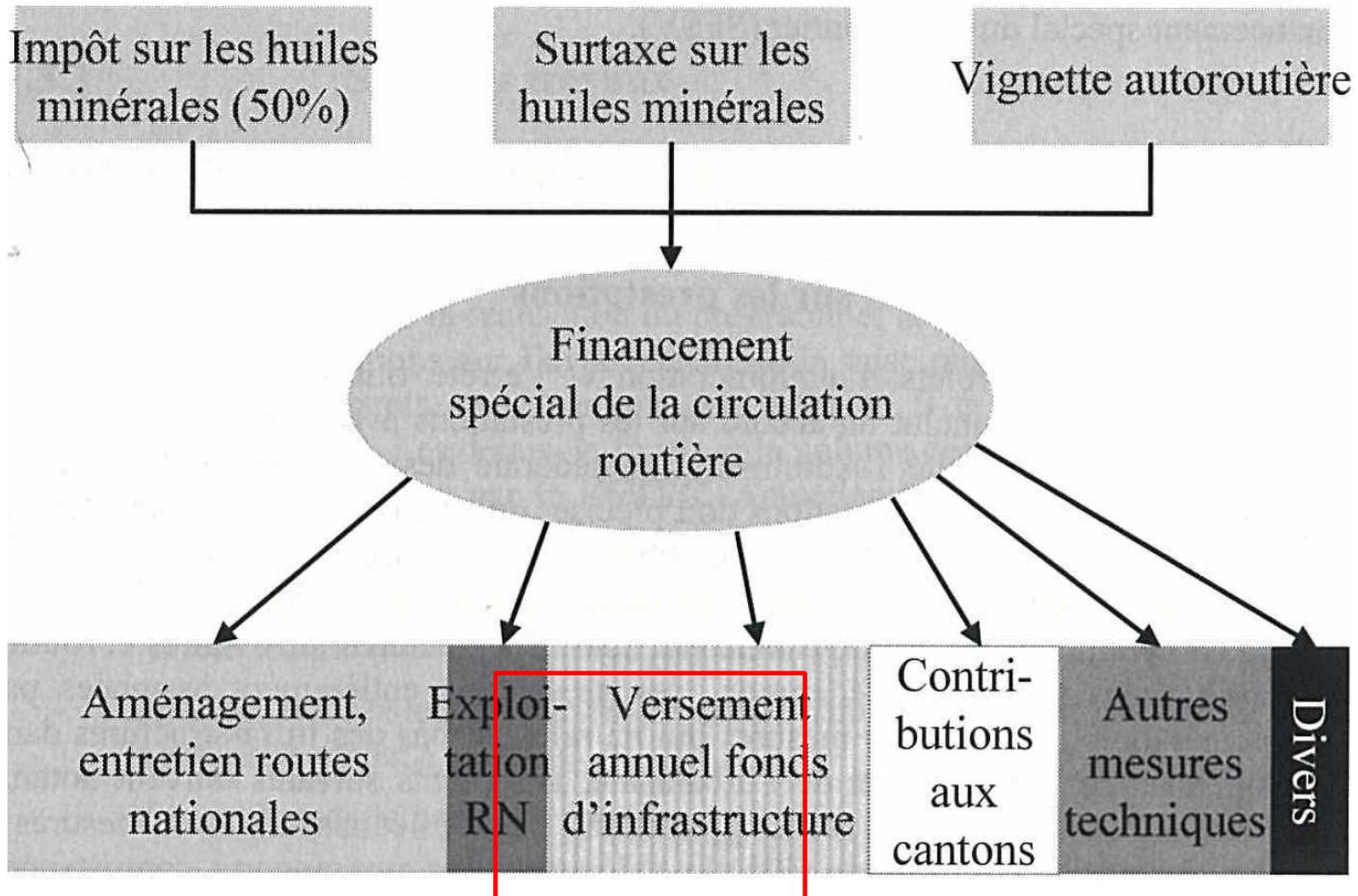
# La politique des agglomérations de la Confédération

## Calendrier des projets d'agglomération



# Un outil pour la mise en œuvre : le fonds d'infrastructure

## Fonctionnement et mode d'approvisionnement du fonds



# Le fonds d'infrastructure

## Constitution du fonds

### Crédit total de 20,8 milliards

- Achèvement du réseau des routes nationales : 8,5 milliards
- Suppression des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales : 5,5 milliards
- Maintien de la qualité des routes principales dans les régions de montagne et les régions périphériques : 0,8 milliards
- **Trafic d'agglomération : 6,0 milliards**

### Alimentation

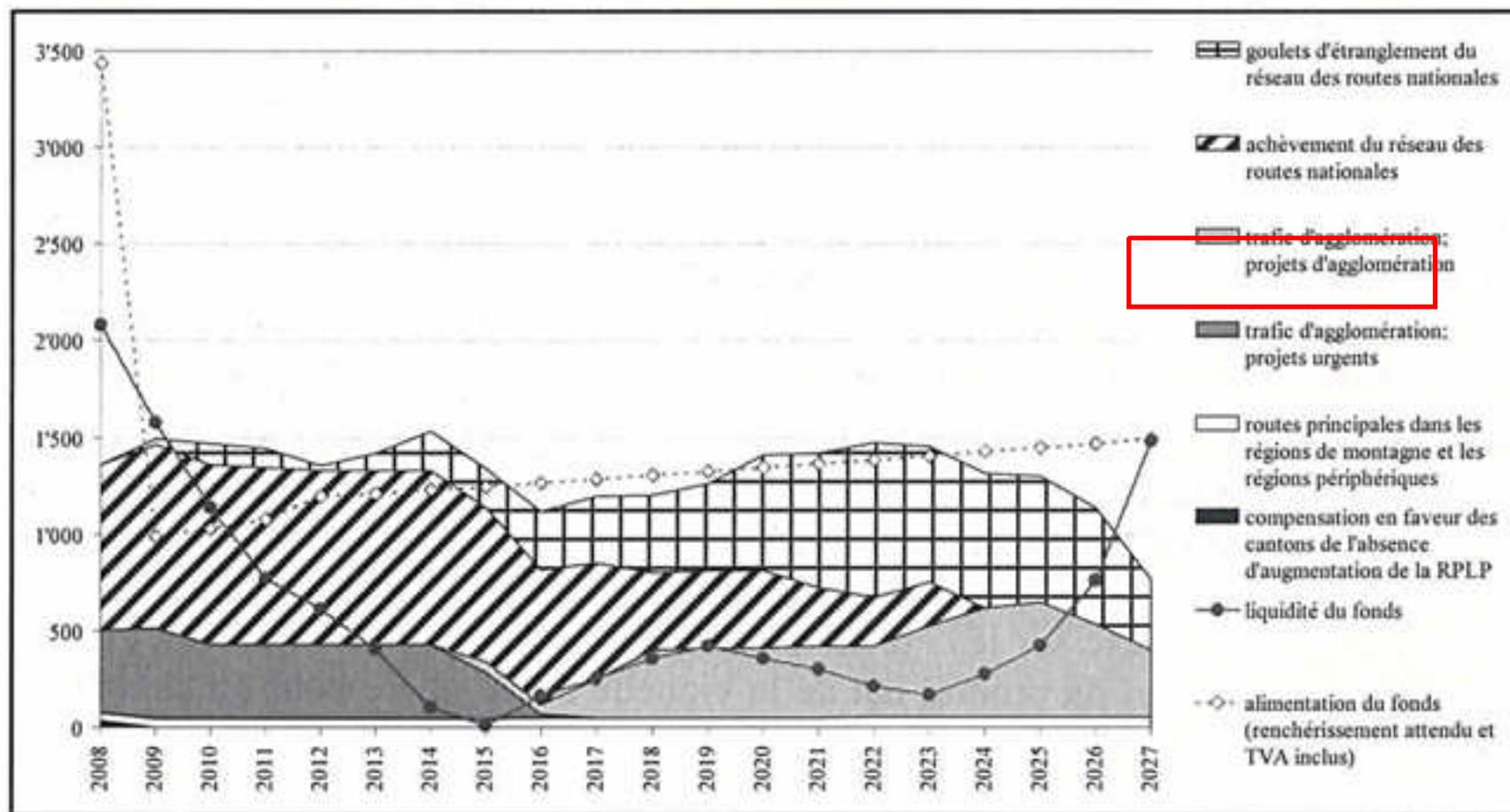
- 1<sup>er</sup> versement : report d'une partie de la réserve du financement spécial pour la circulation routière
- Versements annuels : partie des recettes de l'impôt sur les huiles minérales

### Durée de 20 ans

# Fonds d'infrastructure : évolution

Simulation du fonds d'infrastructure : un fonds qui s'épuise

Fonds d'infrastructure 2008–2027: simulation; dépenses par domaine d'activité (surfaces), alimentation et état du fonds (lignes)<sup>10</sup>



# Fonds d'infrastructure : partie trafic d'agglomération

Montants disponibles en baisse pour les PA de 2<sup>e</sup> génération et calendrier

## Montants disponibles : crédit global 6 milliards

### Montants réservés 4,1 milliards (env. 65 %)

- Projets urgents : 2,56 milliards (40 %)
- Projets d'agglomération de 1<sup>ère</sup> génération : 1,51 milliards (25 %)

### Montants disponibles 1,9 milliards (env. 35 %)

- Projets d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération
- Projets d'agglomération ...

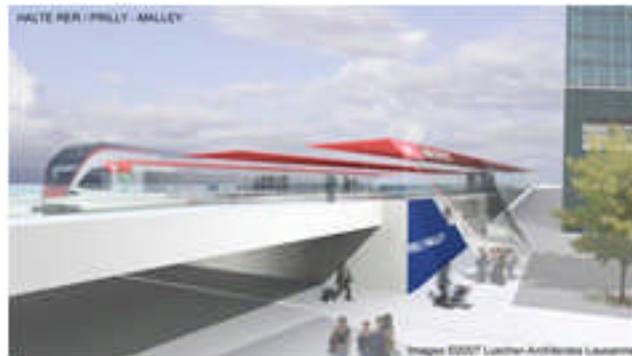
## Calendrier de la participation au financement des PA

Phase	Projets urgents et prêts à être réalisés	Liste A	Liste B	Réserve
Situation (au 11.11.2009)	Ressources déjà libérées par le Parlement le 4.10.2006	Demande de ressources transmise par le Conseil fédéral le 11.11.09	Une demande de ressources sera transmise par le Conseil fédéral vers la fin 2013	en suspens
Période	À partir du 1.1.2008	À partir du 1.1.2011	À partir du 1.1.2015	<a href="#">1.1.2019 - 31.12.2027</a>
Contributions fédérales en milliards de CHF (total de 6 milliards de CHF)	2,6	1,5	1,2	0,7

# Fonds d'infrastructure: illustrations des enjeux pour PALM

Cofinancement pour les projets urgents et les mesures PALM 2007

## Projets urgents (arrêté fédéral 2006)



Réseau 08

185 mios

## Mesures en liste A du PALM 2007 (2011-2014)

REV concept 2010 (aménagement Cossonay, Bussigny et Cully)

22.40 mios

Ligne de tram Renens – Lausanne

73.93 mios

Axes forts trolleybus

19.20 mios

Réseau de bus TPM (2008-2014)

5.63 mios

Réseau de bus tl (2009-2014)

11.61 mios

Mesures de mobilité douce

22.70 mios

Réaménagement des routes principales

9.49 mios

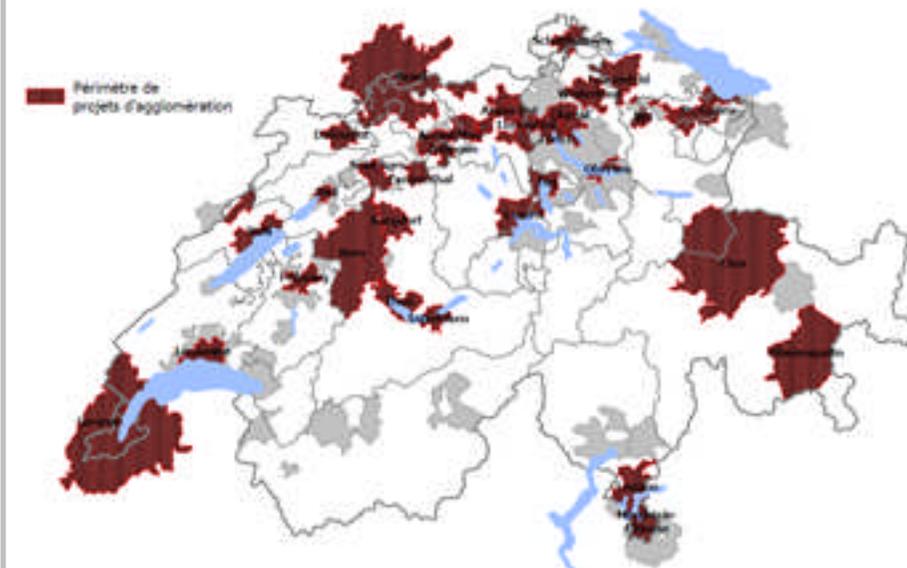
TOTAL

164.96 mios

# Fonds d'infrastructure : illustrations des enjeux PALM

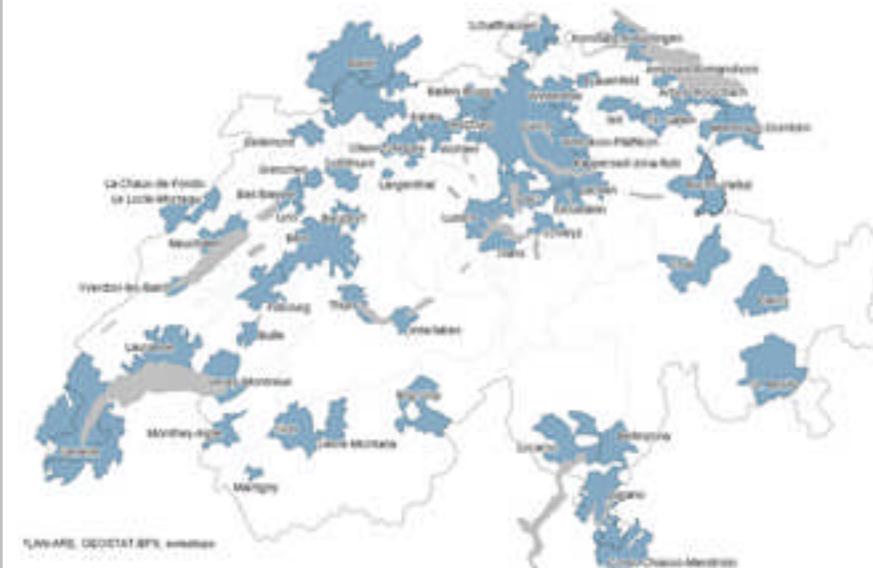
Devenir du fonds: 2012, un afflux de nouveaux projets et projets révisés

PA en 2008 : 26 projets admis



Source: BPO/AR-ARE, GEOSTAT OFS, Cartographie SDNL, Swisstopo

PA en 2012 : 41 projets



Source: GEOSTAT OFS, Swisstopo

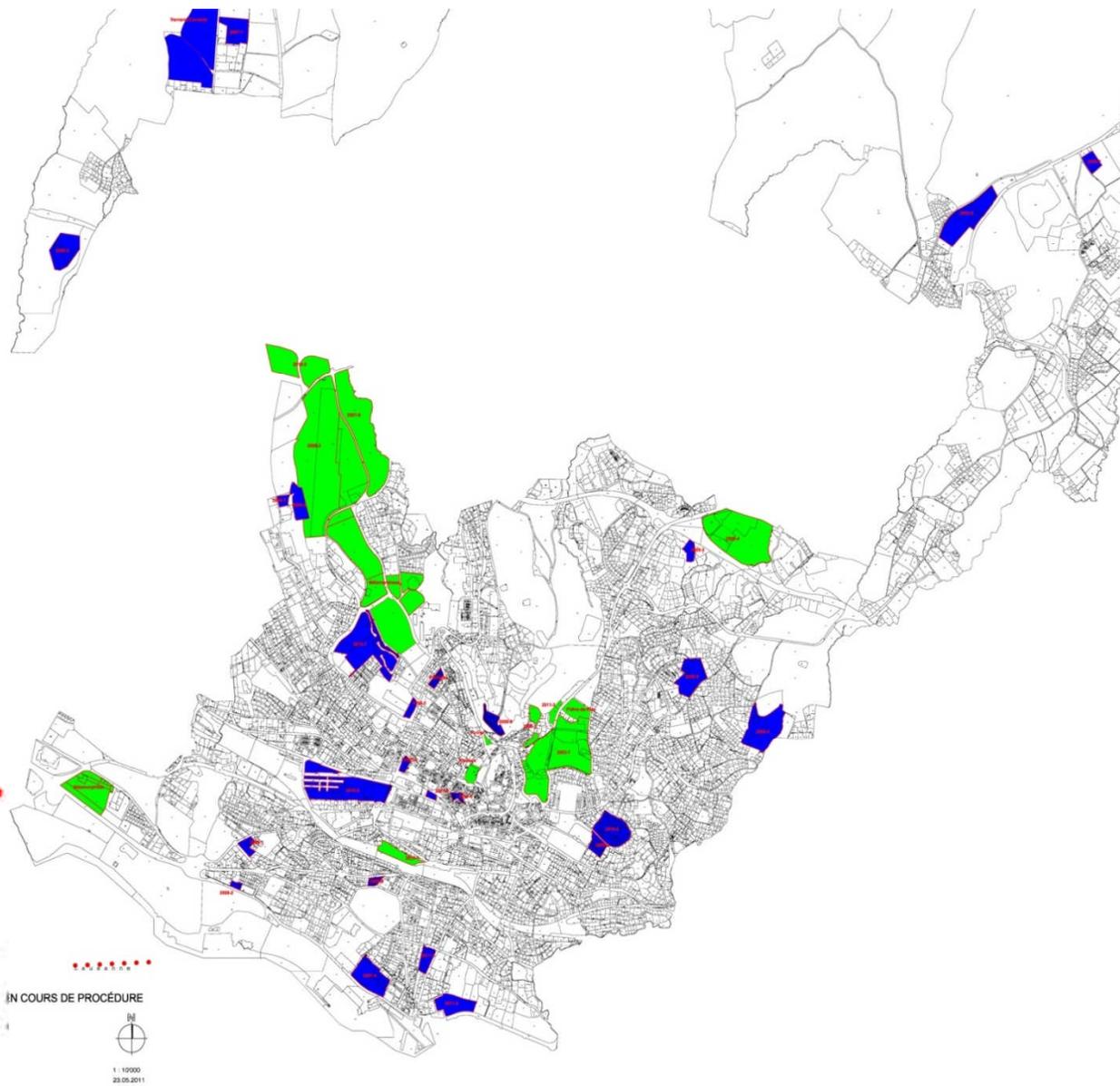
Nombre et répartition des PA	Nouveaux (01.01.2012)	Projets révisés (01.07.2012)
Suisse alémanique	7	21
Romandie	4	5
Tessin	2	2
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>28</b>

Source : ARE

# Une nécessité : mise en œuvre rapide des mesures

Exemple : mesures d'urbanisation du PALM 2007 (SDCL)

- Planification en cours : plus de 250 ha
- Toutes les mesures PALM 2007 sont en cours de planification



PLANS SPÉCIAUX EN COURS DE PROCÉDURE

LÉGENDE

- Périmètre PPA ou PAC
- Etudes en cours
- PPA planifié - pour mémoire

# Une nécessité : mise en œuvre rapide des mesures

Exemple : mesures de mobilité du PALM 2007 (SDCL)



- Des projets avancés par les communes, mais en attente d'établissement des conventions et de libération des crédits

Passerelle mobilité douce, La Chocolatière



Tramway t1 : station du Galicien



Tramway t1 : station mixte tramway/trolleybus Prélaz-les-Roses

# PALM 2012 : des ambitions dans la continuité du projet 2007

## Des mesures pour un développement coordonné du nord lausannois

- Pour Lausanne, des mesures cohérentes avec les ambitions du nord lausannois et s'inscrivant dans la continuité du PALM 2007
- Pour le nord lausannois, doter le territoire d'infrastructures de transport performantes
- Assurer un développement de l'urbanisation cohérent, coordonné avec la mobilité et le paysage, visant la qualité

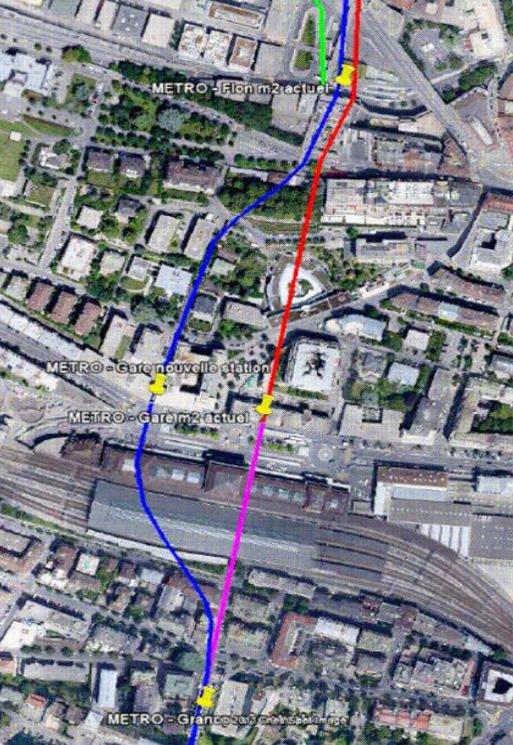


# M3 : Plusieurs variantes de projet

## Desserte nord – Etape B

Etude globale du système de transport m2 – m3.

Variante préférentielles : Variante 4 évolutive en Variante 9

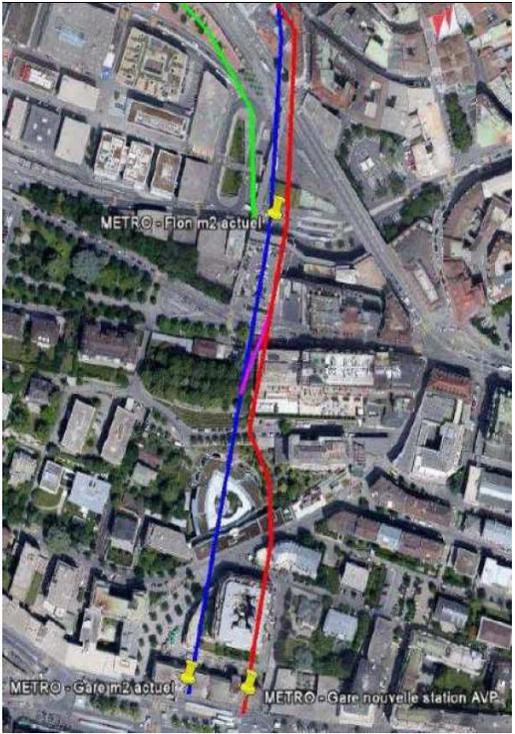
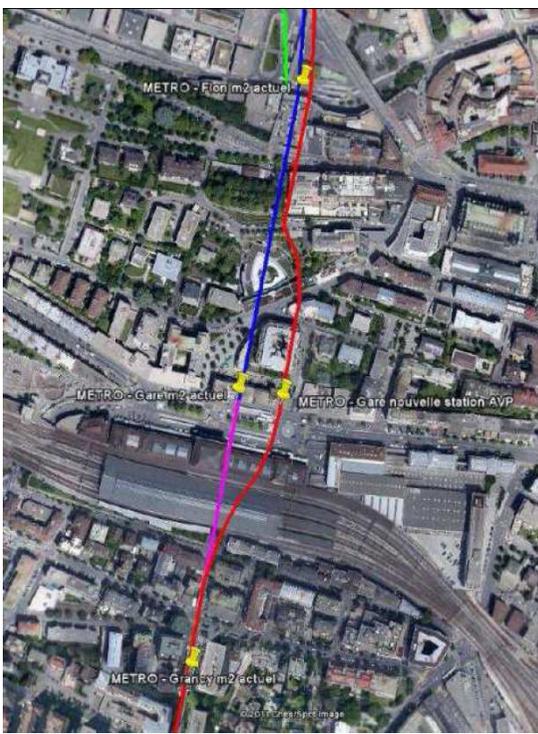
		<p>LEB/m2/m3 à niveau au Flon Evolutive</p> <p>Gare m2 CFF à l'Ouest</p> <p>Gare m2 redimensionnée</p> <p>Liaison de service existante</p> <p>Voie unique Gare-Grancy affectée au m3</p> <p>Attention à la profondeur de la station Gare m2 CFF pour le franchissement des voies CFF dans l'évolutivité de la variante</p>
<p><b>Var 4</b></p>	<p><b>Var 9</b></p>	

# M3 : Plusieurs variantes de projet

Desserte nord – Etape B

Etude globale du système de transport m2 – m3.

Variante préférentielles : Variante 1 (2) évolutive en Variante 4

		<p>LEB/m2/m3 à niveau au Flon Evolutive</p> <p>Connexion Gare m3 CFF à CFF</p> <p>Peu d'impacts sur le m2 lors construction</p> <p>Station m3 Gare CFF peu profonde</p> <p>Station Gare m3 CFF à l'Est</p> <p>Gare m2 CFF à redimensionner</p>
<p>Var 2</p>	<p>Var 3</p>	

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

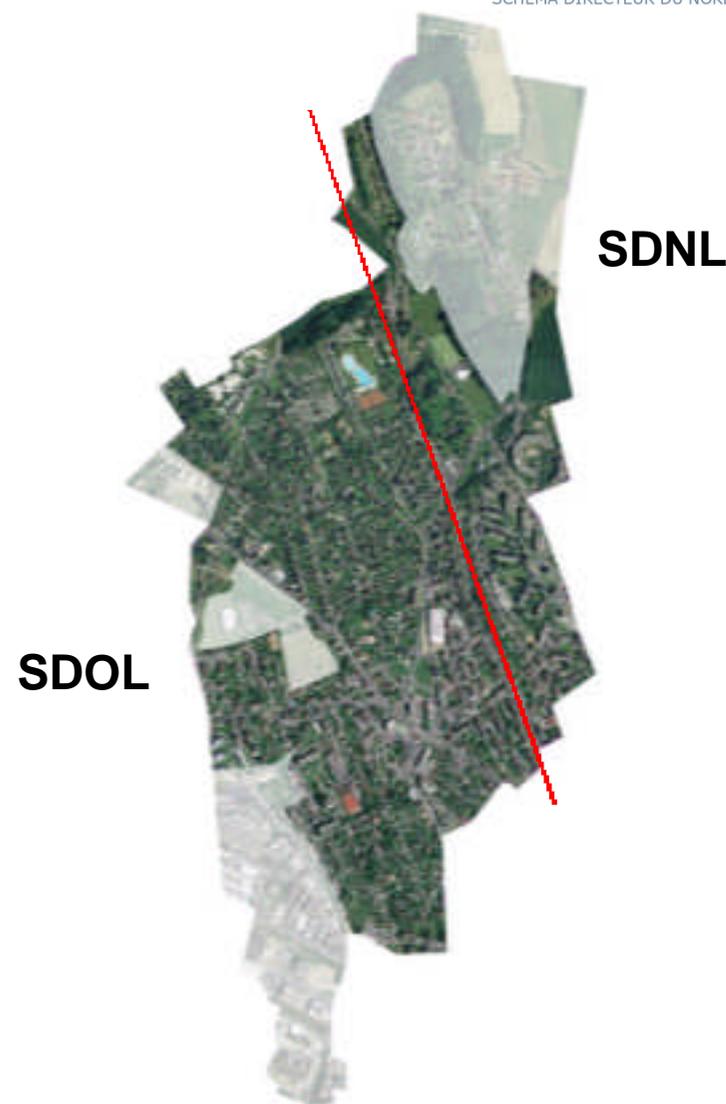
## Que peut-on attendre d'une participation au SDNL pour une cité de 12'000 habitants... ?

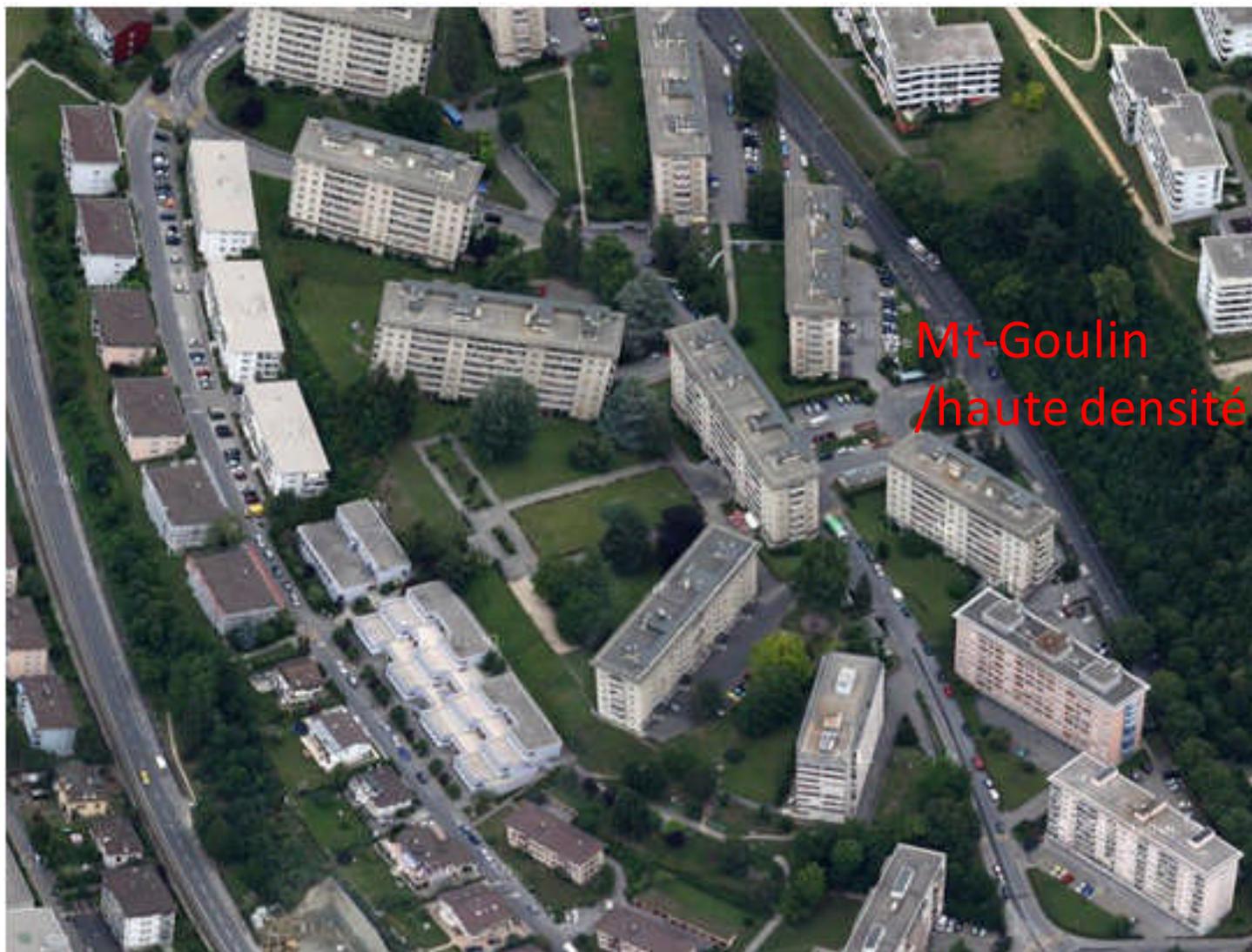
- moderniser l'outil de planification
- Répondre aux exigences cantonales et fédérales
- Collaborer avec les communes voisines
- Donner quelques possibilités supplémentaires en matière de constructibilité
- Tirer des leçons d'expériences antérieures
- Préserver le patrimoine et la qualité de vie



## Nouveau futur PGA entre SDOL et SDNL

- Sont soustraits du périmètre les sites stratégiques (zones grises) tels que définis par le canton + un parc d'agglomération
- A terme, 3 types de zones d'habitation (faible, moyenne et forte densité), 2 types de zones d'installations publiques, et 22 périmètres régis par PPA. Tout cela sur 2,2 km<sup>2</sup> !









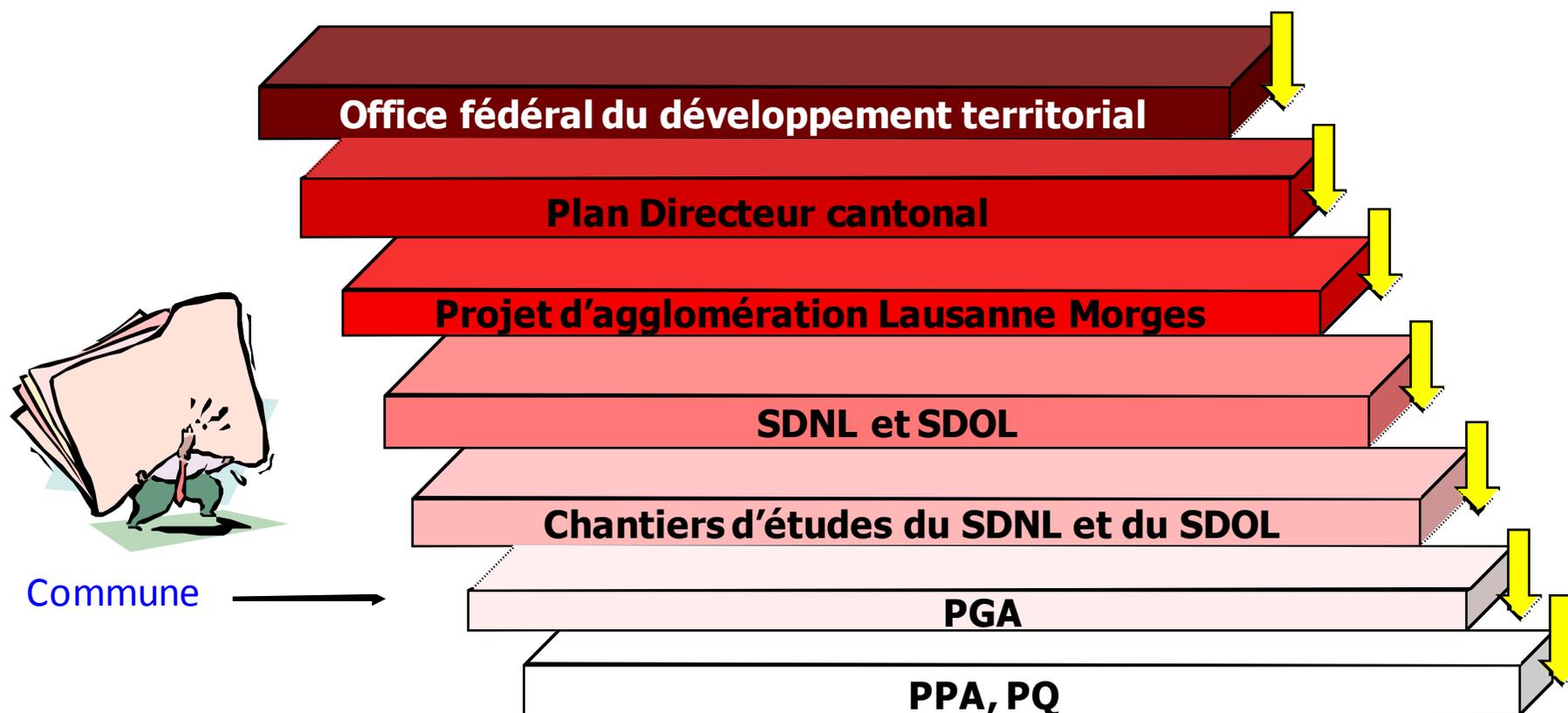
Château / Perréaz  
Zone Villas





# La commune... ? Pas seule au monde !

## Planifications supérieures

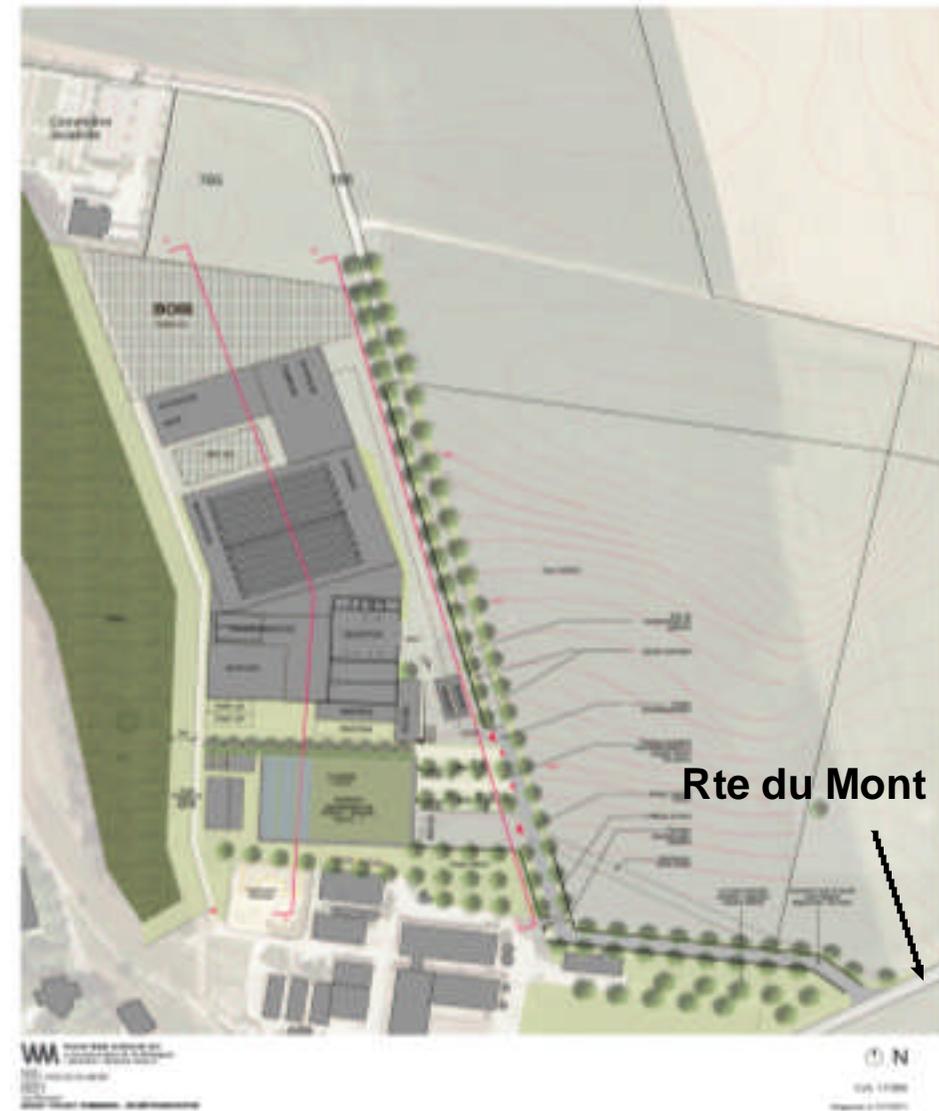




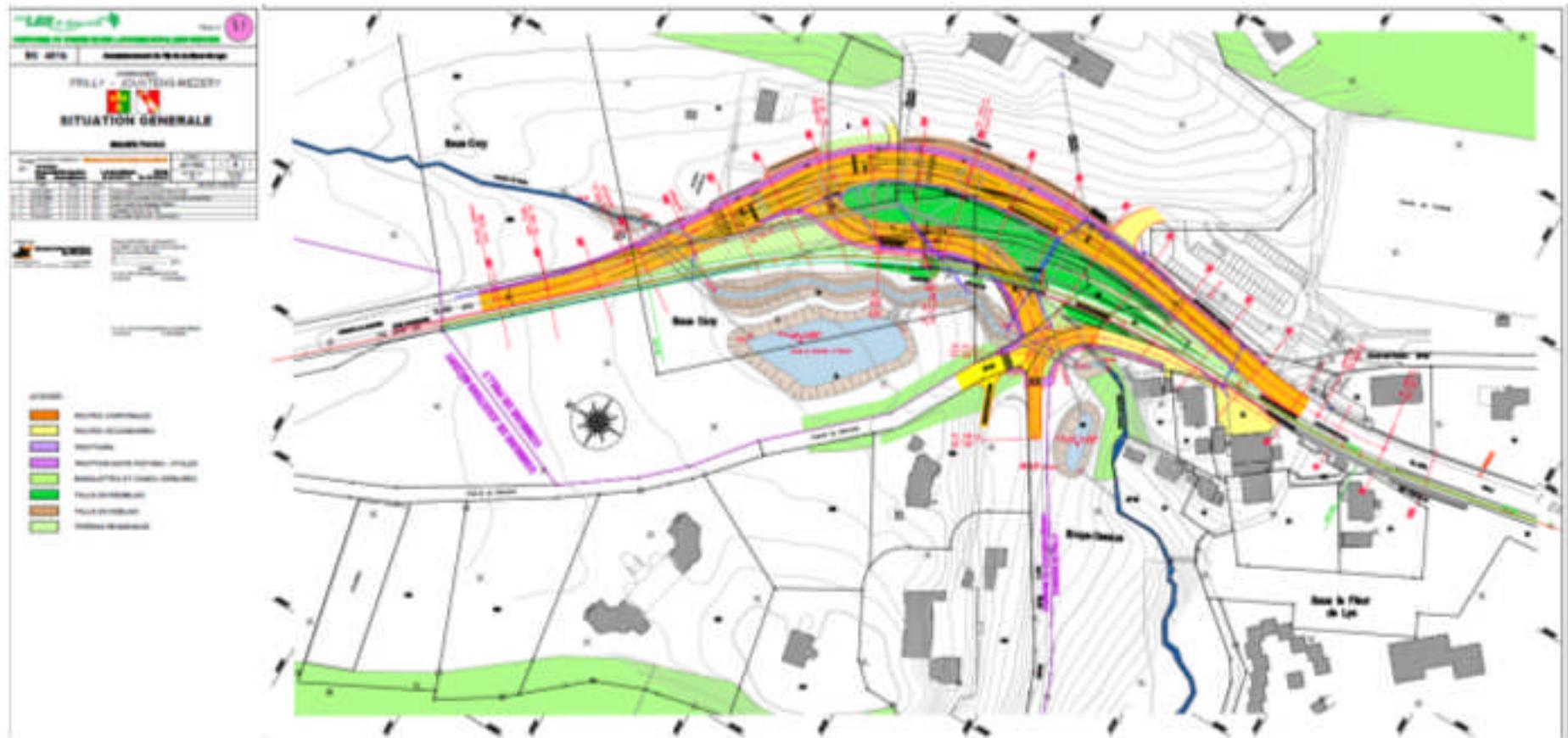
## Future extension-rénovation du site de Cery

# Projet Usine de biométhanisation et Cuisine froide du CHUV

Plan



## Dénivelé route – rail LEB de la Fleur-de-Lys



**Merci de votre attention !!!**



**Toute ressemblance avec l'orateur ne serait que pure coïncidence !**

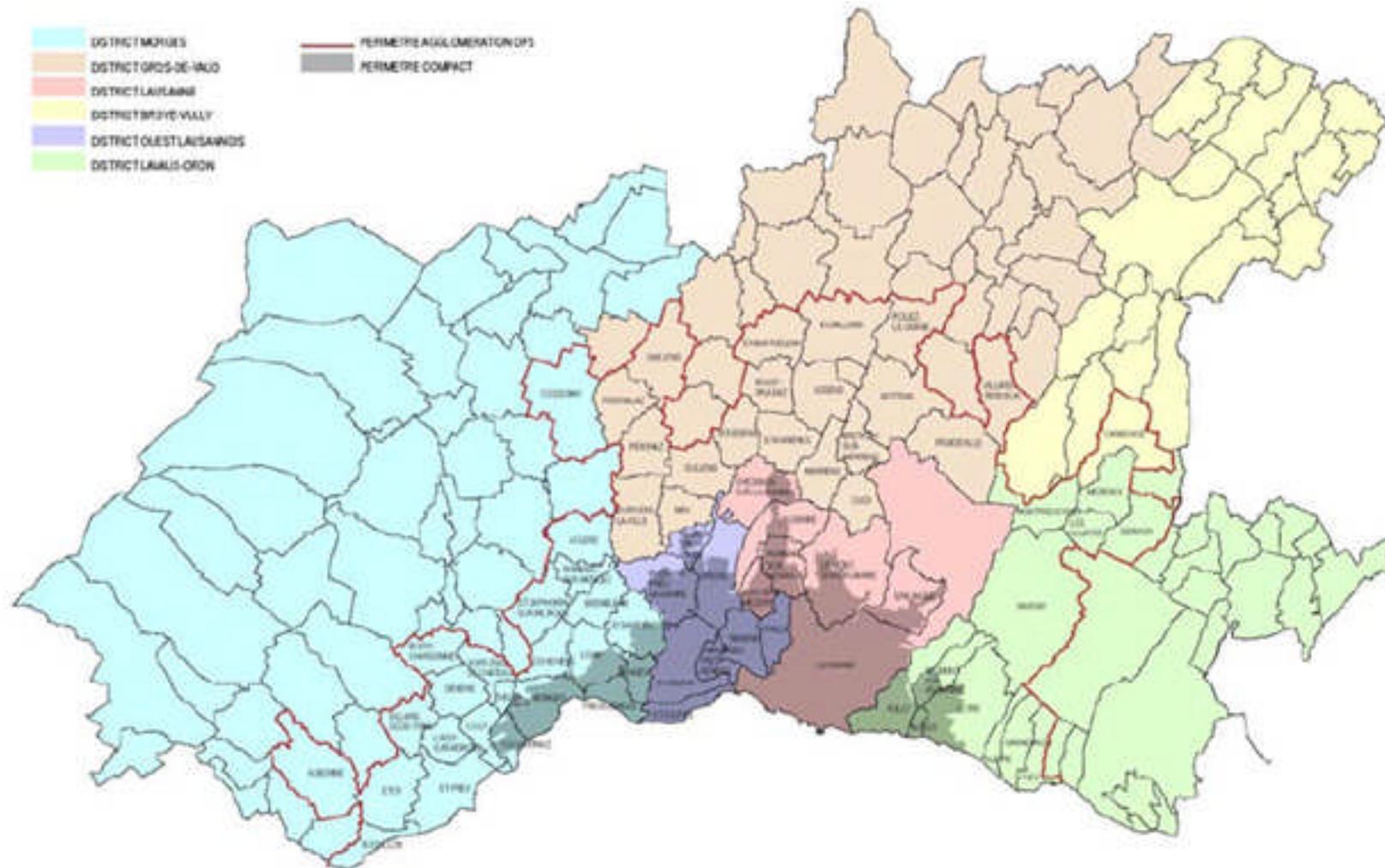
# Vision des communes périurbaines



Vue vers Lausanne et le Léman - © VWA

# Développement

- Dû à l'attractivité économique de la région
- Induit de forts besoins en logements et surfaces d'activités
- Priorité du développement dans
  - Agglomérations
  - Périmètre compact (densité min. 100 hab empl/ha)
  - Sites stratégiques (densité min. 200 hab empl/ha)



# Adhésion des municipalités

- Aux principes du PDCn
  - Assurer une utilisation mesurée du sol
  - Limiter l'étalement urbain
  - Utilisation optimale des infrastructures existantes (transports)
  - Planification intercommunale de l'urbanisation
- Le Nord lausannois est l'espace d'extension naturel de l'agglomération
  - Anticipons le développement par une collaboration intercommunale indispensable (SDNL)
  - Planifions le développement maximum, pour répondre à la demande, le cas échéant

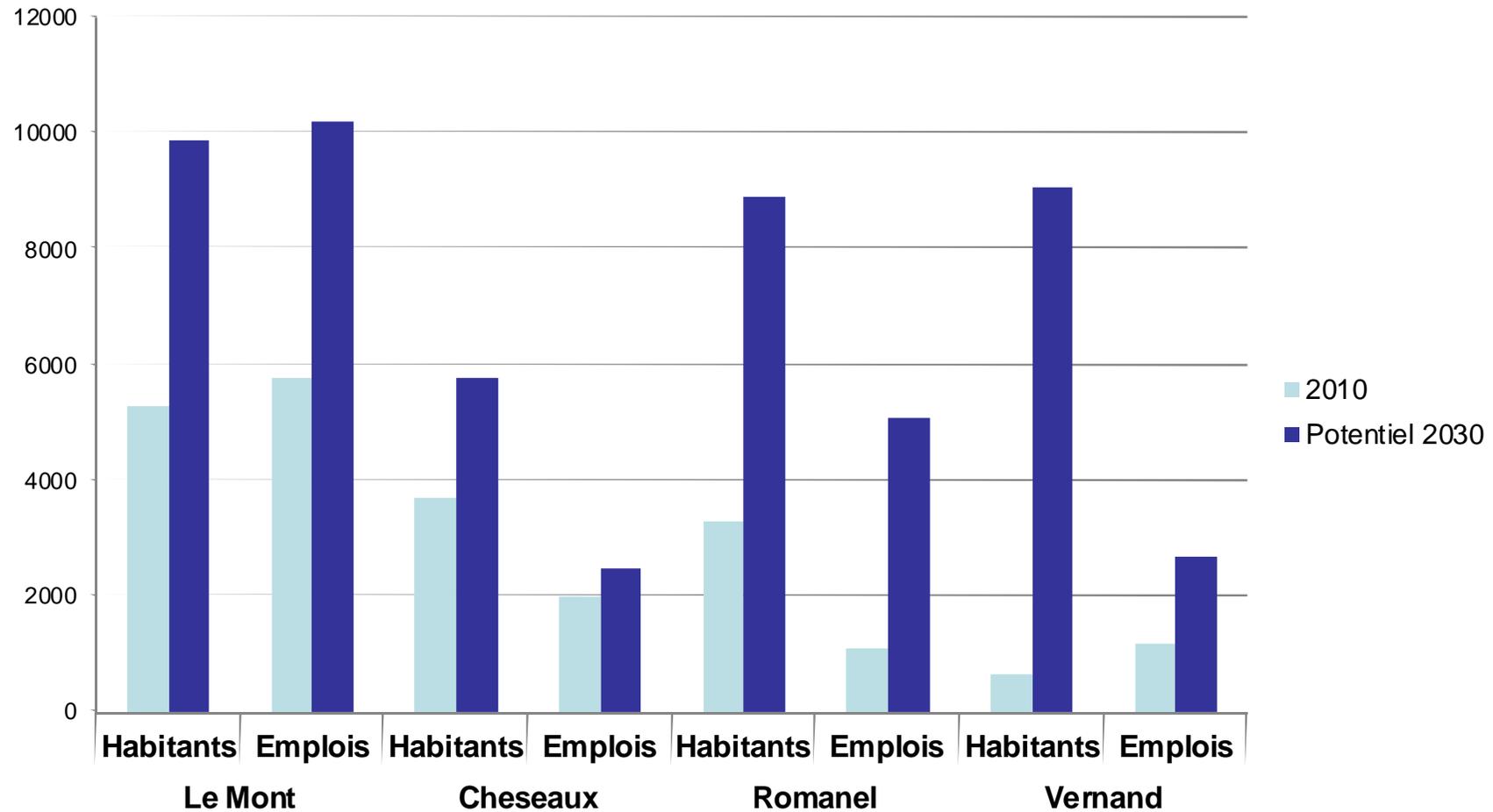
# Rôles des exécutifs

- Ils sont le SDNL :
  - membres du Bureau du SDNL
  - membres du GROUPE de PILOtage (budget, comptes, études, chantiers)
- Soutien au financement du SDNL
- Défense des intérêts de leur commune
- Mise en œuvre des mesures et recommandations dans les plans directeurs et plans d'affectation communaux
- Informer et persuader les CC, les propriétaires, promoteurs et la population

# Augmentation différenciée

	2010		Augmentation (potentiel)		Total 2030	
	Habitants	Emplois	Habitants	Emplois	Habitants	Emplois
Le Mont	5'300	5'800	<b>4'600</b>	4'400	9'900	10'200
Cheseaux	3'700	2'000	<b>2'100</b>	500	5'800	2'500
Romanel	3'300	1'100	<b>5'600</b>	4'000	8'900	5'100
Vernand	660	1'200	<b>8'400</b>	1'500	9'060	2'700

# Augmentation différenciée



# Préoccupations et enjeux

- Obtenir une vision partagée de l'avenir du Nord Lausannois (Conseils communaux, population)
- Développer l'urbanisation en cohérence avec la mobilité, la nature et le paysage
- Accueillir de nouveaux habitants en maintenant la qualité de vie
- Maintenir une vie propre aux villages
- Trouver le financement des infrastructures
- Soutien du canton et reconnaissance des particularités

# Notre objectif

## Réussir notre développement



# Séance d'information aux CC le 29 mars 2012



-  Boussens
-  Bretigny-sur-Morrens
-  Cheseaux-sur-Lausanne
-  Cugy
-  Froideville
-  Jouxens-Mézery
-  L a u s a n n e
-  Le Mont-sur-Lausanne
-  Morrens
-  Prilly
-  Romanel-sur-Lausanne
-  Sullens
-  Lausanne Région
-  Etat de Vaud

# Vision des communes de la 2<sup>ème</sup> couronne

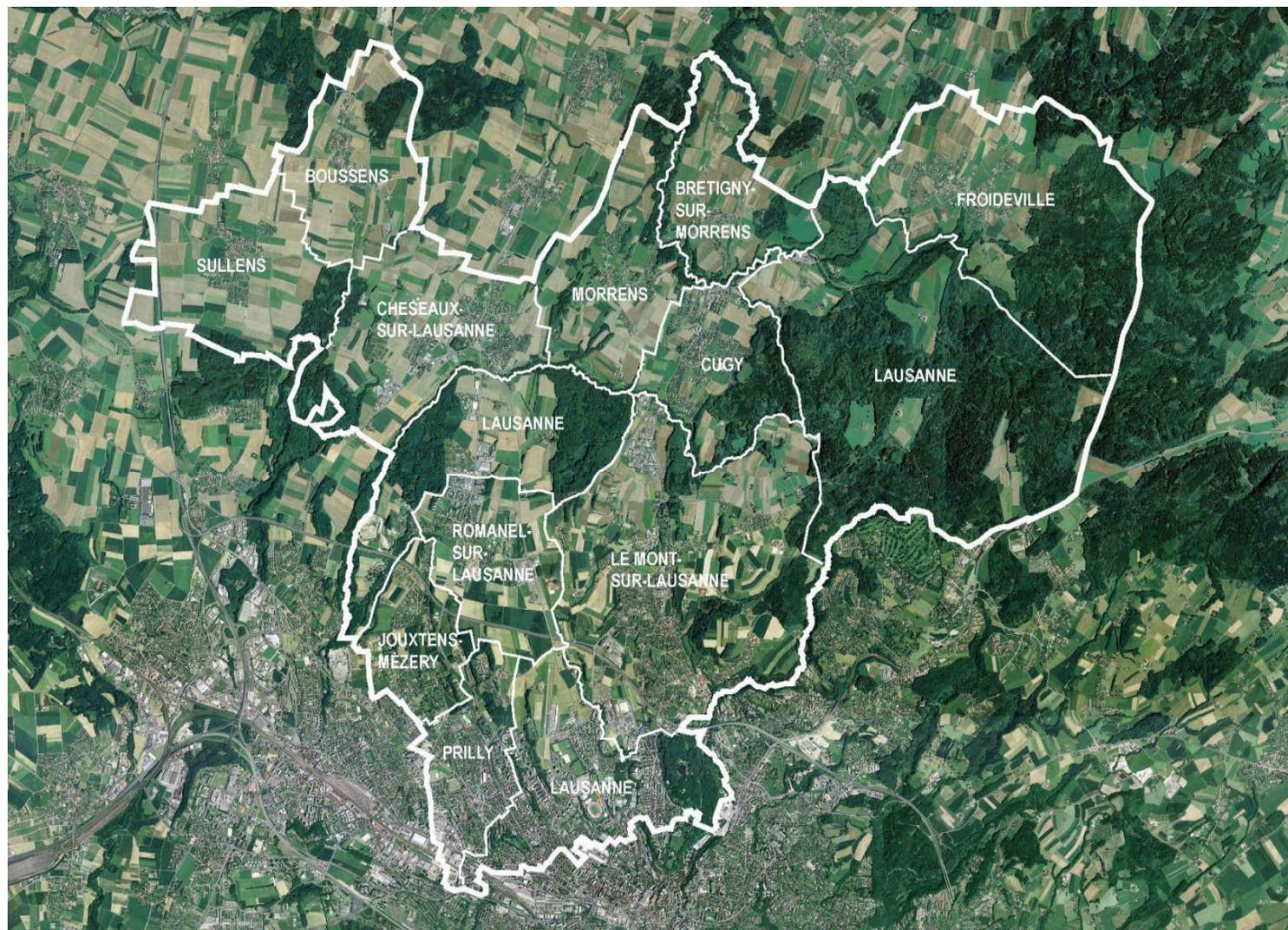


# la 2ème couronne



Boussens	900
Bretigny	760
Cugy	2300
Froideville	1900
Morrens	1000
Sullens	870

# la 2ème couronne



# Caractéristiques

- Localisation délicate
- Position privilégiée
- Relation PALM
- Développement

# Pourquoi faire partie du SDNL ?

- Solidarité
- Intérêt
  - Maîtriser les effets collatéraux du développement
  - Faciliter l'accès aux commodités
  - Apporter notre contribution spécifique

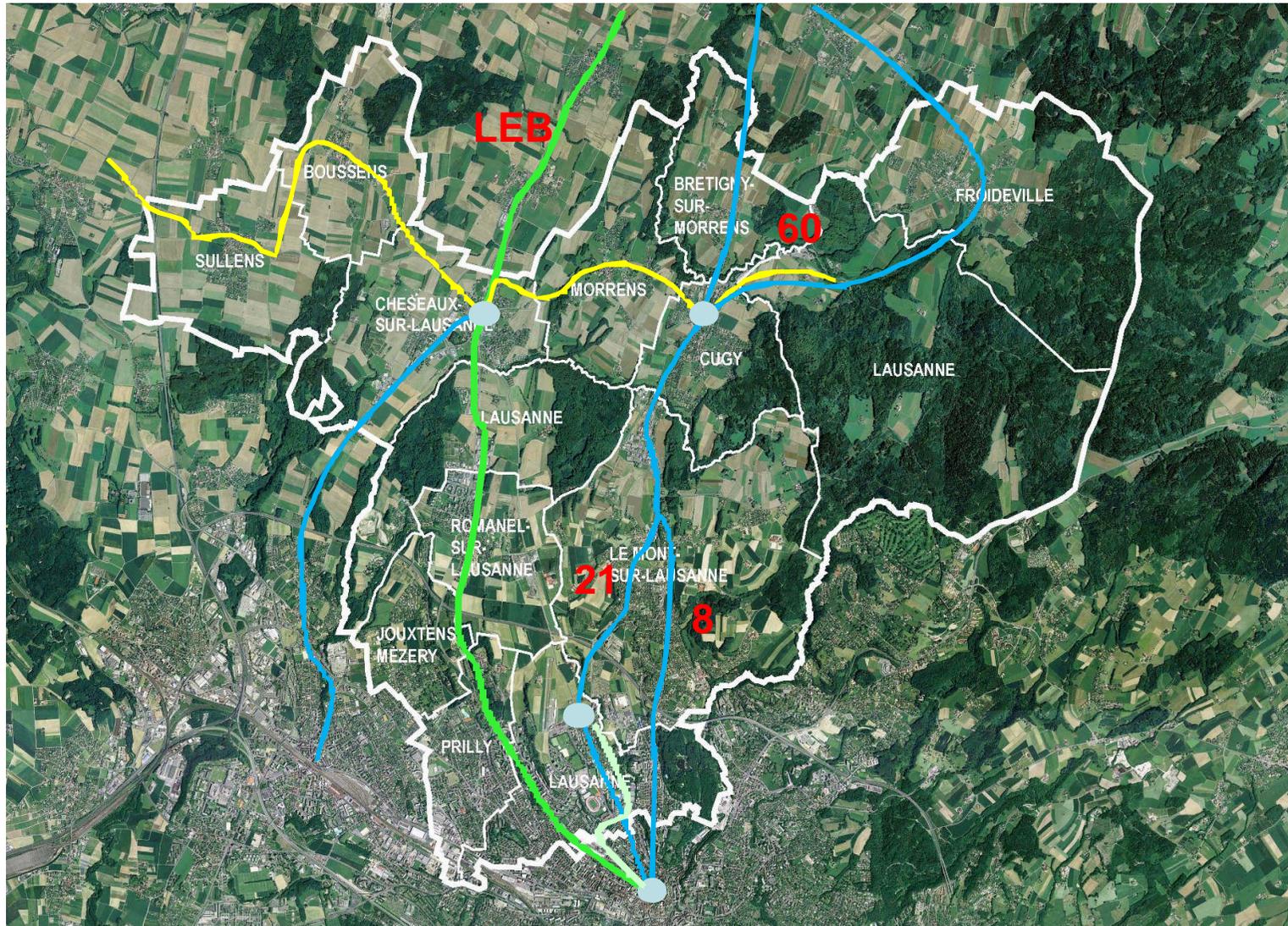
# Notre contribution

- Problématique élargie – débat enrichi
  - Nature et paysage
  - Agriculture
- Contribution financière

# Nos préoccupations

- Transports publics
- Accessibilité multimodale
- Développement

# Accessibilité



# Nos préoccupations

- Transports publics
- Accessibilité multimodale
- Développement
  - Maîtriser les effets collatéraux = mesures
    - Mobilité douce
    - Transports collectifs
    - Dessertes
    - Parkings d'échange
  - Assouplir la limite du développement

# Notre objectif

## Réussir notre développement



# Séance d'information aux CC le 29 mars 2012



-  **Boussens**
-  **Bretigny-sur-Morrens**
-  **Cheseaux-sur-Lausanne**
-  **Cugy**
-  **Froideville**
-  **Jouxens-Mézery**
-  **L a u s a n n e**
-  **Le Mont-sur-Lausanne**
-  **Morrens**
-  **Prilly**
-  **Romanel-sur-Lausanne**
-  **Sullens**

# Notre mission

## L'aménagement du territoire

- la préservation de la nature et du paysage
  - l'agriculture
- l'urbanisation des sites stratégiques
- l'accessibilité multimodale (TP/MD/TIM)

## Le cœur de notre mission

- les mesures d'urbanisation (sites B et C)
- les mesures infrastructurelles TP/MD/TIM
- les infrastructures communautaires (écoles, etc...)

# Le PALM 2012

- PALM 2007 quelques mesures infrastructurelles (MD) déposées par le SDNL
- Le PALM 2012, c'est un nouveau document
  - un diagnostic période 2007-2011
  - la définition des centralités
  - la redéfinition du maillage et des réseaux mobilité
  - l'ajustement du périmètre compact
  - de nouvelles mesures déposées
    - à l'horizon A (2015-2018)
    - à l'horizon B (2019-2022)
    - à l'horizon C (2023-2026)
  - la priorisation des mesures infrastructurelles en cours
  - le document PALM 2012 sera disponible dès le 24 mai
  - une consultation publique du 24 mai au 9 juin
  - une journée de présentation à Beaulieu le 2 juin

# Les mesures d'urbanisation

- Site stratégique B + 19'000 h+e
- Site stratégique C + 20'500 h+e
- Hors sites stratégiques + 5'500 h+e
  
- Total + 45'000 h+e

# Les mesures infrastructurelles

- 65 mesures infrastructurelles (A/B/C-2012) dont:
  - 23 mesures transports publics 200 millions
  - 16 mesures transport individuel motorisé 180 millions
  - 25 mesures mobilité douce 20 millions
  - des infrastructures communautaires 120 millions
  - Hors périmètre d'intervention du SDNL le M3 345 millions
- Total: environ 865 millions

# La croissance démographique

- SCRIS 2009 + 12'941 habitants
- SCRIS 2010 + 10'300 habitants
- SCRIS 2011 + 13'500 habitants
- Population fin 2011 721'643 habitants
  
- Préviation SCRIS à 2030 1'000'000 habitants
- Dans notre agglomération + 125'000 habitants

# Quand?

- Entre 2015 et ... 2030 - 2040
- 3 conditions de réalisation
  - une volonté politique (Canton, Exécutifs et Conseils communaux, citoyennes et citoyens)
  - une volonté économique
  - une capacité d'investissement des collectivités
- L'assurance de la coordination entre urbanisation et infrastructures

# Les investissements

- environ 865 millions d'investissement
- pour 45'000 nouveaux habitants et emplois
- par exemple de 2015 à 2040 (25 ans)
- C'est un investissement d'environ 770.- par année, par nouvel habitant ou nouvel emploi
- C'est environ 9 milliards à injecter dans notre économie

# Suite des opérations

■ Vivre et travailler dans la région 
 ■ Protéger la nature et le paysage 
 ■ Se déplacer dans la région

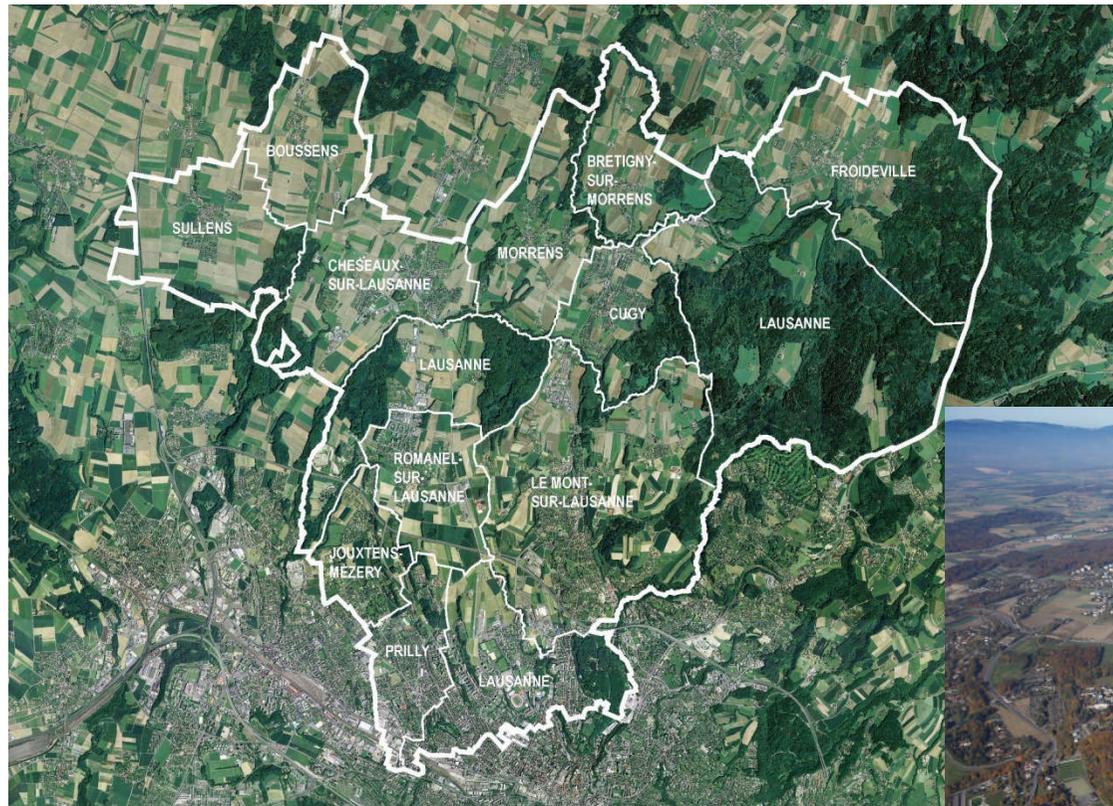
Les thèmes	Les chantiers d'étude	Début	Fin
<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: green;">■</span> <span style="color: red;">■</span> 1	Concept de développement Axe LEB, le Lussex - Bel-Air	2008	2013
<span style="color: red;">■</span> 2	Étude stratégique d'accessibilité multimodale	2010	2011
<span style="color: green;">■</span> <span style="color: red;">■</span> 2 a 1	Extension du réseau tl sur la commune du Mont	2007	2014
<span style="color: green;">■</span> <span style="color: red;">■</span> 2 a 2	Amélioration de la desserte TC transversale Est-Ouest sur les communes de la deuxième couronne	2009	2013
<span style="color: red;">■</span> 2 b 1	Projet général pour le complément de jonction autoroutière de la Blécherette et compléments routiers	2007	2015
<span style="color: red;">■</span> 2 b 2	Assainissement des passages à niveau en agglomération	2012	2013
<span style="color: red;">■</span> 2 b 3	Liaison routière Nord-Ouest	2012	2015
<span style="color: red;">■</span> 2 b 4	Infrastructure routière 2è couronne	2012	2015
<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: green;">■</span> <span style="color: red;">■</span> 2 c	Mobilité douce	2009	2012
<span style="color: blue;">■</span> 3 a	Forum économique	2009	2013
<span style="color: blue;">■</span> 3 bc	Pôle économique 7a et site d'exception du Marais, dimensionnement, positionnement et vocation	2011	2013
<span style="color: blue;">■</span> 3 d	ICFF définition des conditions d'implantation d'installations commerciales à forte fréquentation	2009	2011
<span style="color: green;">■</span> 4 a	Stratégie de préservation et d'évolution du paysage	2010	2011
<span style="color: green;">■</span> 4 b	Énergie et développement durable	2012	2013

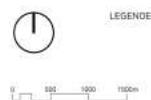
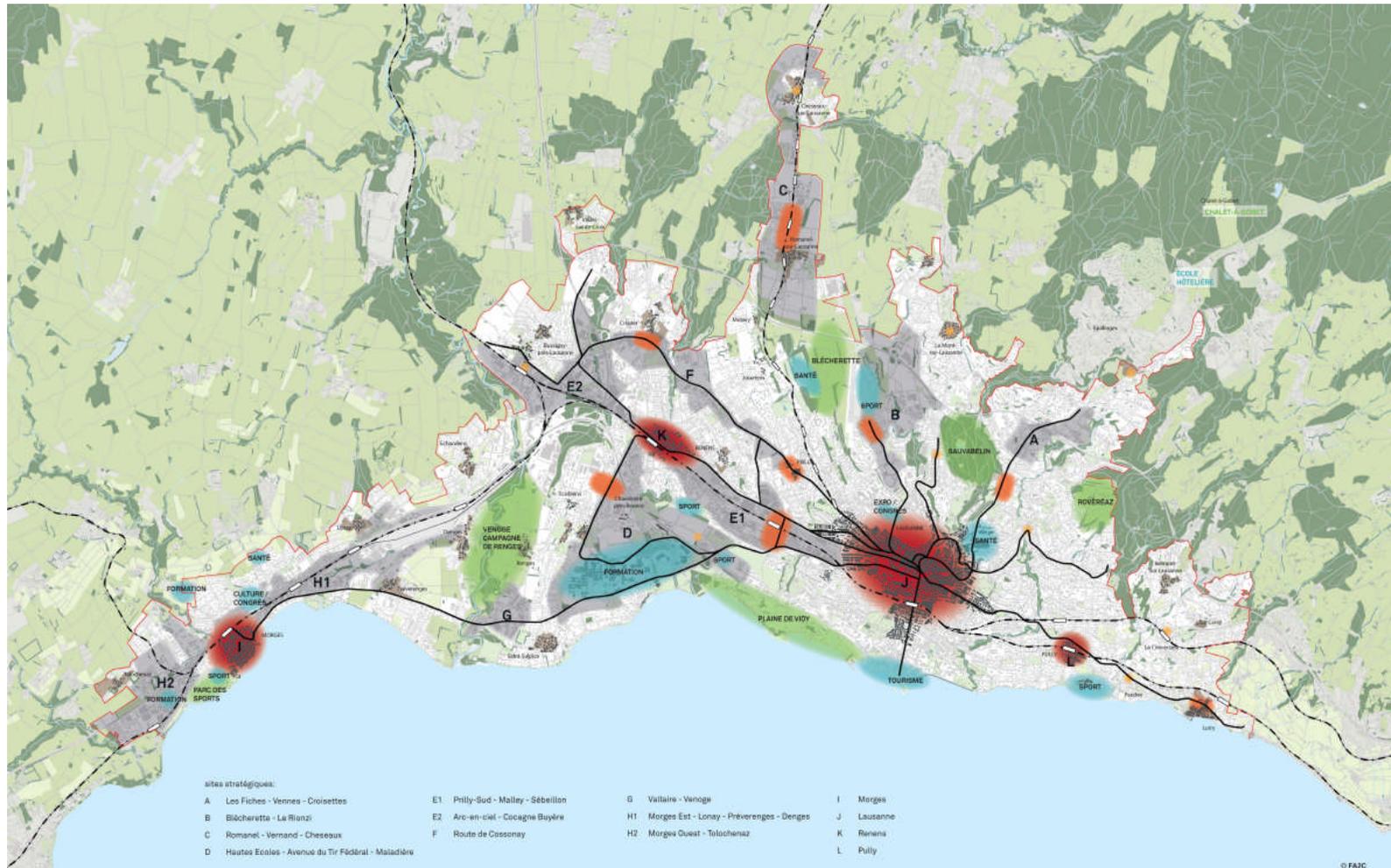
## État d'avancement des chantiers d'étude :



# Notre objectif

Voir loin pour réussir notre développement





LEGENDE:

- périmètre compact (en cours de révision)
- site stratégique
- tissu bâti des centres
- centre villageois historique

- réseau TP structurant
- réseau ferré et haltes

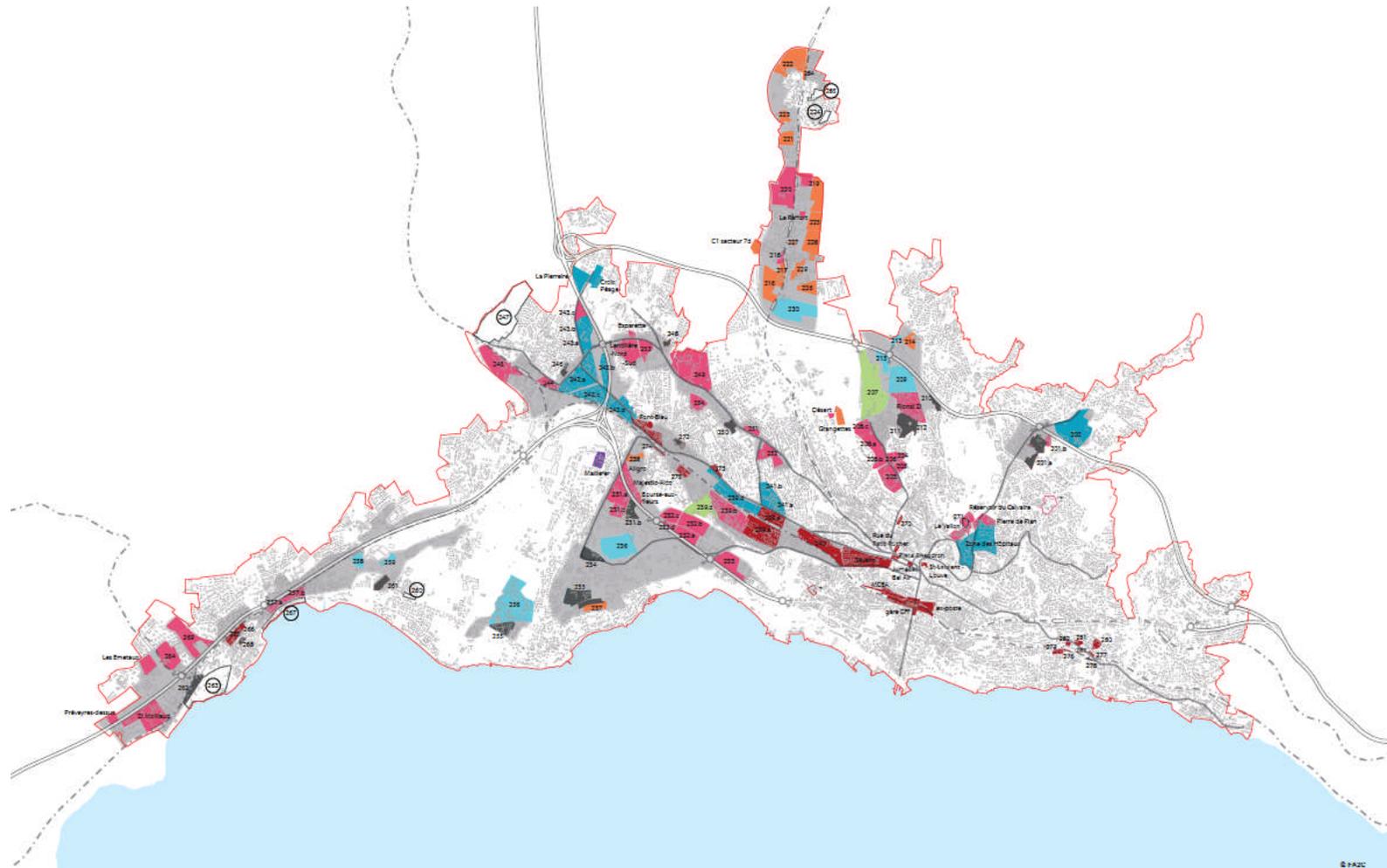
- centralité principale d'agglomération
- centralité secondaire
- centralité locale
- polarité d'équipements collectifs
- polarité d'accueil et de détente

Les cartes d'urbanisation constituent une base de référence et de coordination sur la base desquelles des planifications détaillées seront réalisées. La pente des intérêts se fera dans le cadre des procédures usuelles.

PALM 2012 - PRINCIPES URBANISATION 2030  
**ARMATURE URBAINE:  
SITES STRATÉGIQUES, CENTRALITÉS  
ET POLARITÉS**



MARS 2012  
DOCUMENT DE TRAVAIL



LEGENDE:

- secteur à forte mixité et forte densité
- quartier résidentiel avec mixité, 200 h-a / hectare min.
- quartier résidentiel avec mixité, 150 h-a / hectare
- quartier résidentiel avec mixité, 100 h-a / hectare

- secteur à prédominance d'activités, 200 h-a / hectare min.
- secteur à prédominance d'activités, 150 h-a / hectare
- parc, sport et loisirs

- site stratégique ARE-Code S886
- secteur légalisé (figurant sur l'Accord 2010)
- secteur hors site stratégique (figurant sur l'Accord 2010)

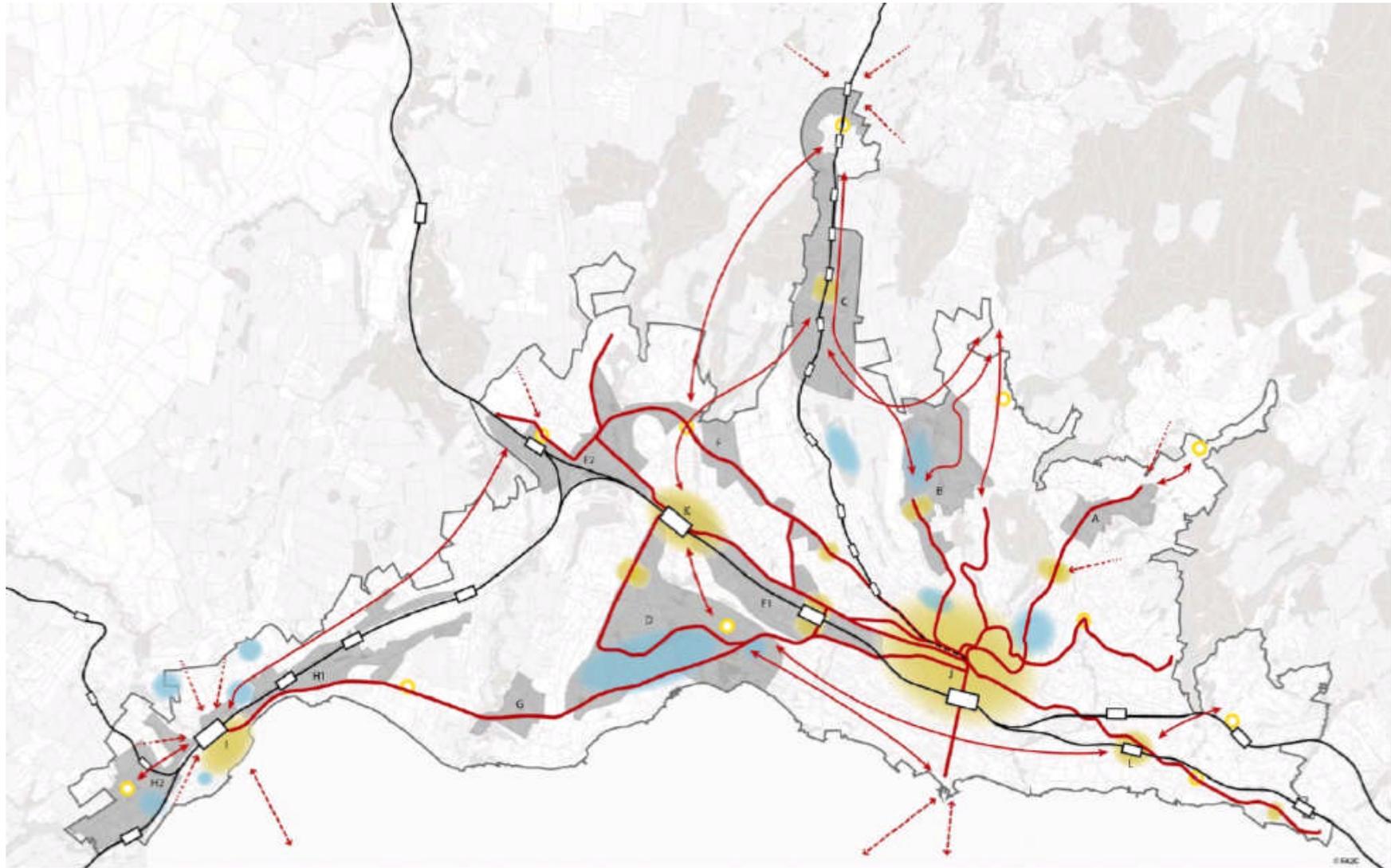
- réseau TP structurant
- réseau ferré et haltes

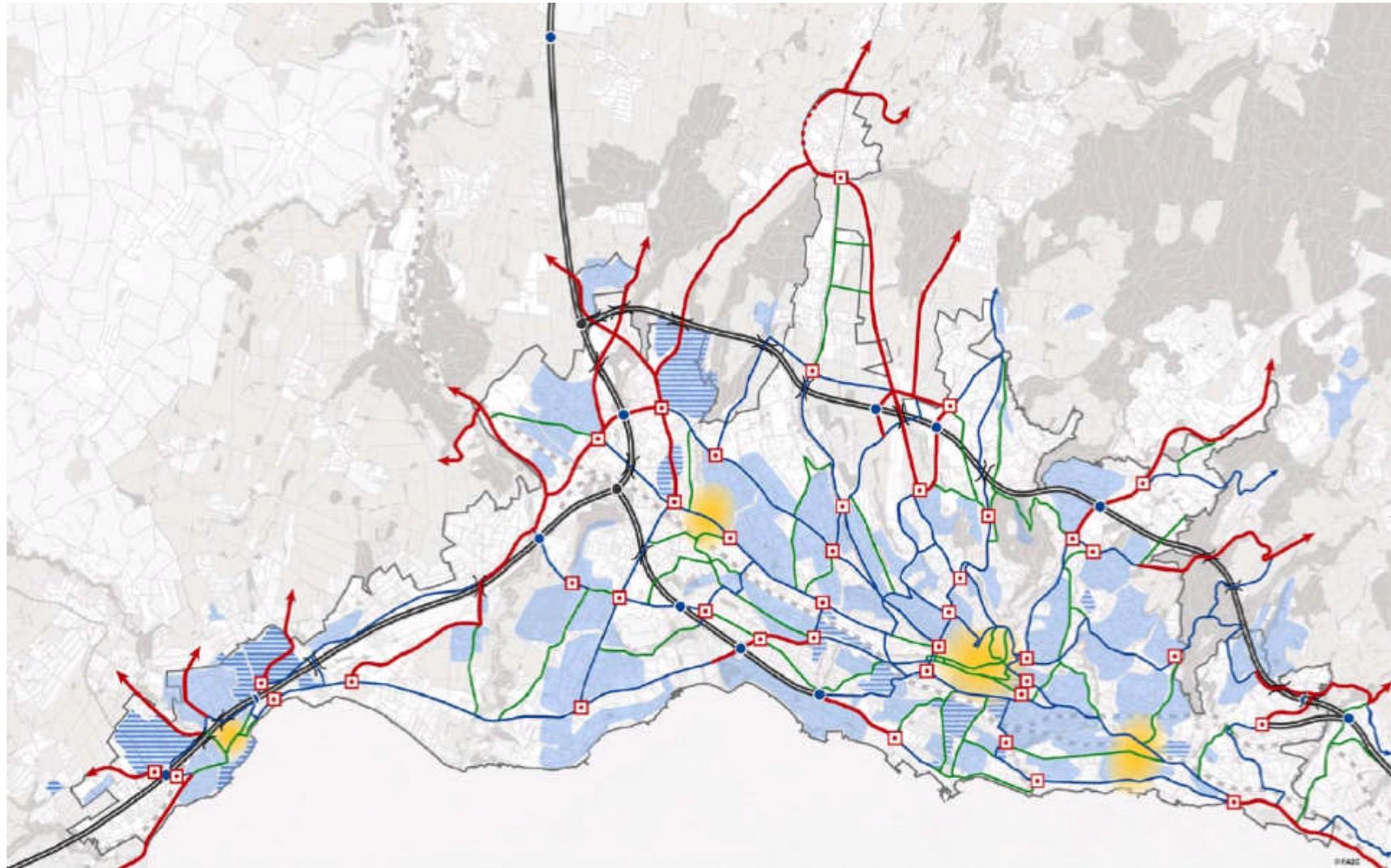


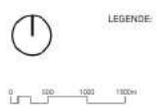
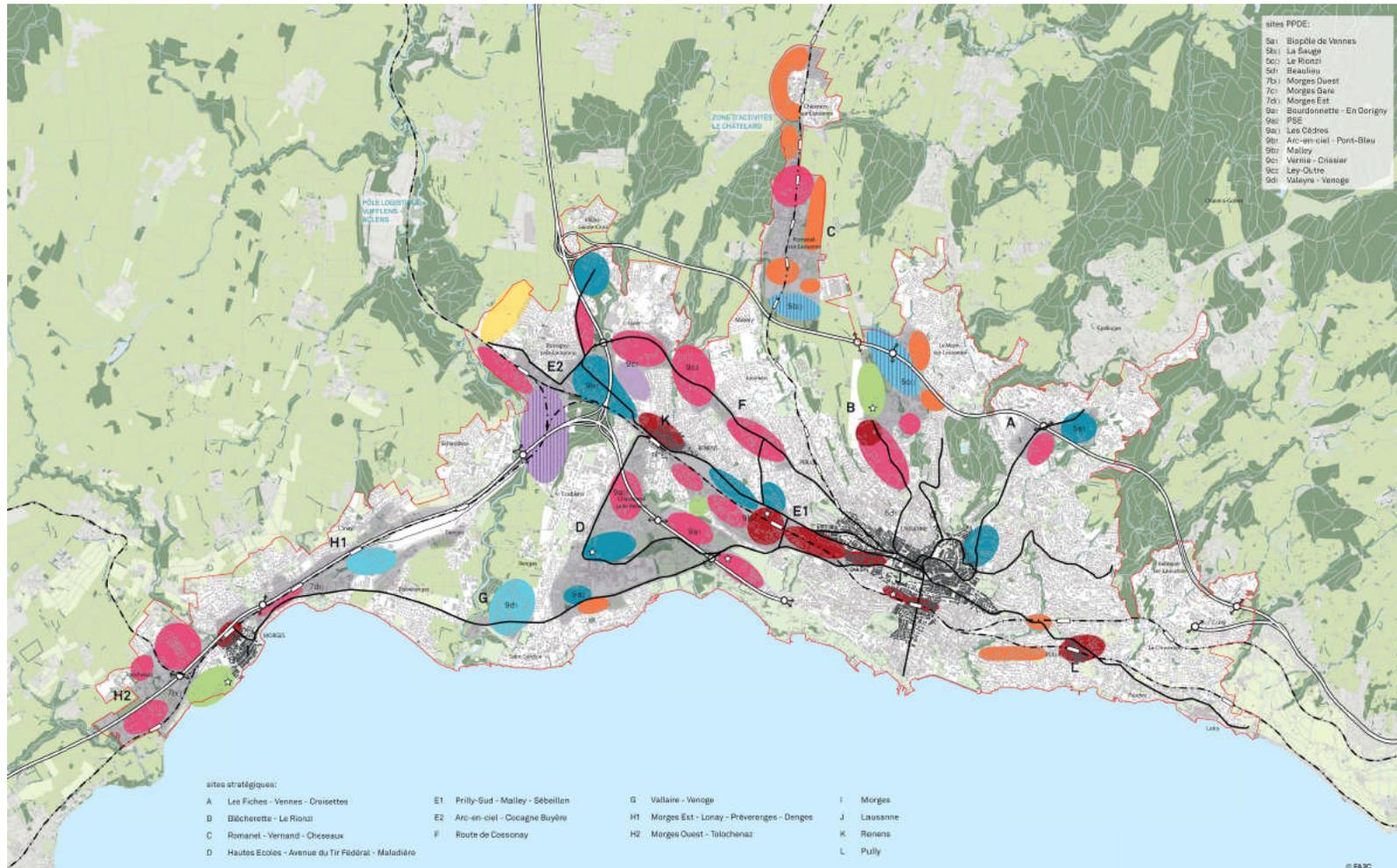
PALM 2012 - MISE EN OEUVRE  
**MESURES URBANISATION:**  
**PLANIFICATIONS PRIORITAIRES**



MARS 2012  
DOCUMENT DE TRAVAIL







- LEGENDE:**
- secteur à forte mixité et forte densité
  - quartier résidentiel avec mixité, 200 h-e / hectare
  - quartier résidentiel avec mixité, 150 h-e / hectare
  - quartier résidentiel avec mixité, 100 h-e / hectare
  - secteur à prédominance d'activités, desserte TP forte
  - secteur à prédominance d'activités, desserte TP moyennée
  - activité à faible valeur ajoutée
  - parc, sport et loisirs

- site stratégique
- ☆ grand équipement projeté
- secteur d'activités à forte accessibilité T1 proche des jonctions autoroutières
- réseau TP structurant
- réseau ferré et haltes
- autoroute
- jonction autoroutière

Les cartes Urbanisation constituent une base de référence et de coordination sur la base desquelles des planifications détaillées seront réalisées. Le peuplement sera fait dans le cadre des procédures locales.

PALM 2012 - PRINCIPES URBANISATION 2030  
**POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT:  
VOCATIONS ET DENSITÉS**



MARS 2012  
DOCUMENT DE TRAVAIL